



Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**

Juin 2026



Commune
Evolène



Mot de la Présidente

Mot de la Présidente

2

Chères Evolénardes, chers Evolénards, 2026 a commencé de manière tragique pour notre canton. Le terrible drame de Crans-Montana, avec toutes ses victimes, disparues ou marquées à jamais, a en effet touché toute la communauté valaisanne, et bien au-delà. Nous sommes toujours en pensée avec toutes ces personnes.

Si nos cœurs d'humains ont naturellement vibré d'empathie face à une telle situation, de nombreux esprits se sont ensuite enflammés, alimentés par des réactions médiatiques forcément émotionnelles, parfois déplacées, souvent malheureusement trop orientées sur le buzz. Au milieu de ces incompréhensions et accusations, la question du rôle des collectivités publiques. De la sécurité. Des responsabilités. Ce qui vaut pour la Commune de Crans-Montana vaut naturellement pour les autres communes valaisannes.

La Commune d'Evolène a donc également vécu un «après-Crans-Montana» particulier. Avec une demande légitime de faire le point sur les pratiques en cours en matière de sécurité incendie. Comme ailleurs, cette remise en question a provoqué une remise à niveau en premier lieu en intensifiant les contrôles du côté des établissements accueillant du public. Un contrôle aussi des bâtiments communaux. Tout n'est pas encore à jour partout. Bureaux de spécialistes et autorités compétentes sont fortement sollicités et suivent du mieux qu'ils peuvent les diverses sollicitations.

Concrètement, la Commune d'Evolène avait déjà reconnu des lacunes en matière de contrôle. Il faut l'admettre. Des lacunes qui s'expliquent par des manques de ressources internes. Les contrôles se faisaient alors au moment d'un changement de patente ou en cas de rénovation, mais ne répondaient pas aux normes valaisannes qui préconisent un contrôle annuel (norme la plus élevée au niveau suisse!). Aussi, avec Hérémence, Evolène avait décidé en 2025

d'engager des ressources supplémentaires en qualité de chargé de sécurité au sein du CSI Hérens pour décharger en partie le service technique communal. Cela a encore été renforcé en ce début d'année, en parallèle de la formation de notre nouveau responsable des constructions. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui exercent ces missions sensibles avec professionnalisme malgré un contexte forcément difficile, alliant la rigueur et le pragmatisme nécessaires pour assurer la sécurité tout en trouvant si possible des solutions pour notre patrimoine bâti.

Si j'ai choisi d'introduire mon mot par cette thématique, c'est en effet pour vous sensibiliser à cette difficulté communale, partagée par les collaborateurs et les élus, de «faire au mieux» pour respecter les bases légales et les besoins du territoire. «Faire au mieux» en fonction des ressources financières et humaines. «Faire au mieux» en priorisant. Mais, définitivement, «faire au mieux» ne veut pas dire qu'on fait tout juste ou qu'on fait tout dans les temps. C'est important pour moi de l'admettre et de l'accepter, même si le contexte médiatique et juridique interdit plutôt catégoriquement l'erreur et la négligence. Si l'intention doit toujours être irréprochable, il s'agit néanmoins de rester pragmatique dans la mise en œuvre, afin d'oser entreprendre et ne pas être paralysés par le risque pourtant réel d'être appelé en responsabilité. Car notre société aura toujours besoin de personnes qui s'engagent, que ce soit au niveau politique, économique ou associatif. Soyez à ce titre assurés que notre Commune d'Evolène et ses représentants s'activent pour répondre au mieux à vos besoins...

... dans les limites naturelles de nos capacités financières communales, ce qui me permet de faire le lien avec les comptes 2025. L'année comptable 2025 ressemble passablement à l'année précédente. Elle

est donc marquée par les grands projets d'investissement ainsi que par les épisodes d'intempéries et leurs conséquences. Le montant total dépasse une nouvelle fois la barre des 20 millions de francs, preuve que nous vivons des exercices comptables plus importants que la moyenne. Intempéries 2024 et 2025 ont marqué nos dépenses, et heureusement, nous avons pu compter une nouvelle fois sur un très important soutien de l'Etat du Valais, que ce soit pour la réhabilitation de nos cours d'eau, de nos espaces agricoles ou de nos forêts. L'exercice se solde par une marge d'autofinancement de 2.2 millions de francs, soit un exercice finalement bien meilleur que prévu, grâce notamment à ce soutien étatique et à une heureuse stabilité des recettes fiscales. J'en profite pour remercier l'administration communale et le personnel communal en général pour sa bonne gestion malgré une succession d'exercices intenses.

La présentation de ces comptes, avec ses détails et ses précisions, notamment par rapport aux investissements réalisés, sera au cœur de la prochaine assemblée primaire. Cette dernière aura lieu le 24 juin. L'ordre du jour est complété par la proposition de modification du règlement communal de l'état-major de conduite communal (EMC) sur la gestion des situations particulières et extraordinaires. Une modification légère et surtout formelle afin d'aligner notre règlement avec la gestion cantonale en cas de crise.

Cette gestion de crise et des catastrophes devient un élément fréquent dans notre Canton. L'enchaînement des drames et autres événements exceptionnels entraîne des remises en question profondes en lien avec notre territoire. Pour la sécurité incendie, comme mentionné précédemment. Mais aussi en lien avec les dangers naturels. Les débordements des cours d'eau latéraux et du Rhône en 2024, les laves torrentielles du Haut-Val de Bagnes,

Blatten en 2025... autant d'événements qui interpellent. Conséquence de ce contexte, les fermetures préventives des campings. Nous avons été frappés en 2025 avec l'ordre de fermeture immédiate du Camping d'Arolla au début de l'été. Et alors que nous travaillions sur une relocalisation, voilà qu'une deuxième fermeture touche notre commune avec la fermeture du Camping de Molignon.

Une deuxième fermeture qui fait mal. Qui touche une nouvelle fois à un commerce actif depuis des décennies. Qui interpelle forcément exploitants, propriétaires de terrain et la population en général, au moment où le secteur de la Borgne aux Hautes a pu profiter d'une importante remise en état et semble plus sécurisée que jamais. Les normes évoluent néanmoins, et avec elles les cartes de danger. Tout le monde s'active en vue d'une réouverture partielle du camping, le petit secteur actuellement ouvert sis en zone à bâtir ne suffisant pas à offrir une rentabilité aux exploitants ni à répondre à la demande des touristes. Il faut pour cela des modélisations, des plans d'alarme et d'évacuation... Nous gardons espoir de pouvoir sauver une partie, tout en étant conscients que pour cette année le mal est déjà fait, et que les années prochaines restent, à cette heure, incertaines. Si la sécurité est prioritaire, l'espoir doit demeurer de pouvoir maintenir ce camping néanmoins avec des adaptations incontournables.

Avec ce contexte alpin en mouvement, avec une montagne qui bouge et une gestion du territoire qui se doit d'être de plus en plus rigoureuse afin de protéger la population, nous constatons aujourd'hui plus que jamais que le tourisme en montagne de demain ne sera plus celui d'hier ou d'aujourd'hui. Vivre ici change aussi. Mais nous devons aussi démontrer que nous avons le droit de vivre en montagne, de maintenir des activités économiques et de nous dé-

3



Mot de la Présidente

Mot de la Présidente

4

velopper. De nous adapter au changement, et qu'on soit aidé pour le faire, dans l'esprit solidaire et confédéral qui a permis à notre pays de se construire jusqu'à présent. Tout le monde n'est toutefois pas du même avis, et il faudra de notre côté nous montrer unis pour défendre nos intérêts.

Être unis ne va toutefois pas toujours de soi dans nos contrées. Nous l'avons vu dernièrement avec la votation liée au projet de remaniement parcellaire par exploitation (RPE). Un projet accepté sur le fil par les propriétaires et refusé à une claire majorité par les 57 exploitants habilités à voter. Un projet qui a divisé, alors qu'il était né pour aider l'ensemble des agriculteurs. Après des mois de tension, il fallait une décision, et nous l'avons eue. Bien entendu, il y a de la déception du côté des personnes qui ont proposé ce projet, et du côté de la commune. Tout en regrettant la forme qu'a pris le débat et en acceptant néanmoins le résultat, se pose maintenant la question des autres solutions à trouver pour aider notre agriculture. Car les problèmes et les défis sont toujours là. Ce questionnement est justement soulevé par le nouveau conseiller en charge Xavier Rieder dans ce bulletin.

Un nouveau conseiller que nous sommes heureux d'accueillir parmi nous et dont nous saluons l'engagement à un moment pas forcément facile. Arriver en cours de route après une année de législature, à quelques semaines de la votation sur le RPE, alors que le secteur des constructions reste complexe et intrinsèquement lié à la question des normes feu au moment où le contexte ne parle que de cela, il faut du courage. Merci Xavier et bienvenue !

Et on ne peut adresser un remerciement au nouveau venu sans saluer l'engagement du démissionnaire. Eddy Favre a été un conseiller communal plus qu'impliqué pendant 9 ans. Responsable de gros dicastères, il n'a jamais rechigné à la tâche et vibrait au rythme de la vie communale quasi

7 jours sur 7. Conscientieux, appliqué, au service de la population, il a mené ses commissions avec entrain, toujours guidé par l'envie de bien faire, l'amour du patrimoine, le souci de trouver des solutions, tout en respectant scrupuleusement les bases légales. Merci Eddy pour ces années passées au service du PAZ, du RCCZ et de la SAU, entre autres abréviations qui étaient devenues ton pain quotidien, et pour lesquelles tu aurais aimé continuer à t'impliquer. Plus qu'un simple collègue d'exécutif, tu es devenu un ami et ton absence prend encore beaucoup de place. On te souhaite désormais de retrouver la meilleure des santés et surtout plus de temps pour toi et les tiens. Un dossier fondamental sur lequel Eddy a œuvré, c'est celui du nouveau plan d'affectation des zones (PAZ), exigé par l'acceptation populaire de la LAT. Un dossier en cours depuis 2017 et que j'ai partagé avec lui. Un dossier qu'il faudra désormais porter jusqu'au bout sans lui. Plusieurs étapes-clés ont été franchies avec les années. En ce début d'année, le projet de PAZ a été formellement déposé auprès de l'Etat du Valais pour analyse préalable. Une étape importante, même si le dénouement semble toujours éloigné. L'avis de principe cantonal risque de prendre plusieurs mois, jusqu'à un an et demi selon nos informations. Il s'agira ensuite de faire les adaptations exigées, puis d'entamer sa présentation finale auprès de la population. Un processus que nous savons tous difficile et impopulaire, tant notre PAZ sera différent de l'actuel au vu des nouvelles exigences fédérales. Mais un processus indispensable. On voit déjà que d'autres communes autour de nous franchissent ces étapes finales, comme Vex ou Anniviers. Evolène entre dans une nouvelle ligne droite à son tour.

Dans l'intervalle, et à l'instar de notre village d'Evolène, de nombreux chantiers sont en cours. Bien entendu, il y a ceux qui

sont tangibles, avec désormais les phases finales de réalisation pour le bâtiment de Clos-Lombard, ainsi que celui de la crèche. Mais bien d'autres dossiers sont en cours également du côté de votre exécutif communal. Si l'ordre du jour sera relativement court pour cette prochaine assemblée primaire, différents éléments font actuellement l'objet d'études, au sein de la Commune ou en collaboration avec d'autres collectivités, et devront être présentés à la population pour décision prochainement, notamment :

- soutien aux remontées mécaniques, et notamment à Télé-Evolène, pour laquelle la situation reste précaire
- modification du règlement sur les taxes de séjour,
- projet d'extension du home St-Sylve,
- projet de construction du barrage «Gornerli» à Zermatt en vue d'une intégration au sein de Grande-Dixence,
- règlement sur l'utilisation des routes des mayens (et notamment leur fermeture hivernale),
- règlements sur la gestion des eaux usées et sur l'approvisionnement en eau potable.

Ce dernier point, en lien avec l'eau potable, est forcément au cœur de l'actualité de notre mois de mai suite à l'importante casse qui a eu lieu sur le réseau desservant les secteurs de la Sage et Villaz. S'il est relativement habituel pour le service des travaux publics de gérer les fuites et les réparations avec le soutien d'entreprises partenaires, il était inédit d'avoir une rupture d'approvisionnement sans en trouver la cause exacte pendant plusieurs jours. Cela a donné lieu à des investigations poussées, lesquelles ont toutefois exigé d'améliorer l'équipement et le suivi du réseau. Cela a aussi démontré la vétusté du réseau et la nécessité d'accélérer son renouvellement, ce qui ne pourra se faire sans modifier les

tarifs malheureusement. En parallèle, il est crucial que la Commune soit à l'avenir mieux armée pour faire face aux casses survenant sur le réseau afin d'assurer la distribution d'eau potable en quantité et qualité suffisante. Des investissements seront là aussi nécessaires afin de mieux y parvenir dès à présent. Dans l'intervalle, nous sommes désolés pour les désagréments survenus et notamment les pénuries rencontrées par des habitants ou des résidents de ces villages.

En parlant des habitants et de nos villages, j'aimerais terminer en vous disant ma satisfaction de voir que ce bulletin d'information, bien que réalisé par la Commune et toujours lié à nos assemblées primaires, traite vraiment de notre vie locale au sens large du terme. Nos rubriques dédiées aux mérites, à la promotion civique et aux nonagénaires permettent de mettre en avant nos habitants. Les pages dédiées aux sociétés locales et aux manifestations sont sollicitées et occupent une place importante de ces publications. Complétées par les informations de notre office du tourisme, elles permettent une fois de plus d'illustrer la richesse et le dynamisme des acteurs locaux, ce dont on ne peut que se réjouir. Cela motive également à continuer à s'engager pour cette vie locale, et notamment en garantissant des conditions-cadres adaptées, que ce soit avec la réalisation de nouveaux locaux, en rénovant nos espaces publics ou en soutenant les initiatives visant à promouvoir le patrimoine local, le sport, la culture et la convivialité sur notre beau territoire.

Un territoire qui reste beau malgré les grues et autres pelles mécaniques qui se sont faites plus présentes depuis quelque temps, en particulier dans le village d'Evolène. Dans l'ensemble, notre capitale communale se refait une beauté dès cette année. Si la Commune est passablement

5



Mot de la Présidente

active de son côté – et je remercie pour cela le service technique communal pour son implication et sa réactivité – il est vrai que bon nombre de chantiers sont liés au «Rucher d'Evolène». Sachant que cela fait naturellement discuter et interroge les habitants, nous leur avons demandé de donner quelques informations tangibles sur les projets et leurs délais dans ce bulletin d'info. Ne les manquez pas.

De la même manière, n'oubliez pas que les chantiers restent de bonnes nouvelles pour les années à venir. La poussière et le bruit sont transitoires. Même si on l'oublie, ce sont autant de promesses d'avoir des bâtiments refaits, des rues réanimées ainsi que de la vie au centre du village. Je suis admirative des travaux réalisés et me réjouis déjà de voir notre village dans quelques mois.

Enfin, si certaines choses prendront du temps, d'autres devront être réhabilitées prochainement. Je pense en particulier à la circulation et au stationnement des véhicules. Une meilleure discipline devra être retrouvée rapidement dès la remise en service du parking de Clos-Lombard. L'anarchie actuelle est tolérée faute de places suffisantes, mais il s'agira de remettre en place de bonnes habitudes prochainement.

En vous souhaitant une bonne lecture, je vous souhaite une belle suite d'année 2026 dans notre belle Commune.

*Bien à vous,
Virginie Gaspoz*



Table des matières

Mot de la Présidente	2
Comptes 2025	8
Règlement communal EMC	17
Bilan 1 ^{er} semestre 2026	18
Modification de l'organisation 2025-2028	24
Informations de l'Administration communale	25
Etat des lieux projets	28
Structures d'accueil de la Petite enfance	32
Information du Rucher d'Evolène	36
Conclusion du projet agricole de remaniement par exploitation	38
Assainissement de l'éclairage public	40
Soutien CECB+	43
Association des collectivités concédantes de Grande-Dixence et Projet Gornerli	44
Mérites culturels et sportifs	49
Promotion civique	54
Nonagénaires	58
Sociétés locales – À vous la parole	60
Evolène-Région Tourisme + Top Events de l'été	80
Convocation Assemblée primaire 24 juin 2026	84



Comptes 2025

Comptes 2025

8

Le Conseil communal soumet les comptes de l'année 2025 à approbation de la prochaine Assemblée primaire, lors de la séance ordinaire du mercredi 24 juin 2026 à la salle de cinéma.

L'organe de révision a procédé au contrôle des comptes lors de la première semaine de mai et n'a constaté aucune irrégularité. Il recommande l'approbation de ces comptes. Les comptes 2025 ont été présentés à la commission Administration et Finances le lundi 18 mai. Ils ont fait l'objet d'une présentation détaillée par l'organe de révision au Conseil communal et ont été validés par ce dernier lors de sa séance du jeudi 28 mai 2026.

L'essentiel en bref

Les comptes 2025 constituent un **nouvel exercice extraordinaire**, conséquence une deuxième année de suite des intempéries de juin 2024 qui ont eu de lourdes conséquences sur les cours d'eau et leurs abords. Si cela avait été partiellement budgétisé, l'exercice atteint toutefois un montant total de 22.5 millions de francs. Des charges à hauteur de 19.1 millions avaient été estimées, soit un dépassement de plus de 3.4 millions de francs heureusement compensé par des revenus. L'exercice 2025 n'est donc pas encore celui d'un retour à la normale. L'impact de ces intempéries est toutefois moins important qu'il ne l'avait été pour les comptes 2024. En effet, pour rappel, alors que le budget communal annuel se montait d'ordinaire à env. 16 millions de francs, l'exercice 2024 s'était quant à lui soldé par un total de 26.9 millions de francs. Cela s'expliquait par l'ampleur des travaux d'urgence

et de remise en état qui ont été nécessaires après les crues. De plus, les intempéries d'avril 2025 – fortes chutes de neige, arbres abattus, routes coupées, panne d'électricité et absence de réseaux de communication le 17 avril – ont également eu un impact sur le fonctionnement des services, ainsi que des conséquences financières. Notre triage forestier a particulièrement été touché et a vu ses comptes multipliés par trois. Malgré ces dépenses extraordinaires, l'exercice permet de dégager une marge d'autofinancement de plus de 2.2 millions de francs. Une partie de ce résultat s'explique par l'importante subvention de l'Etat du Valais versée pour atténuer l'impact des intempéries pour les communes concernées. Ainsi, un montant correspondant au 30% des coûts restants à charge de la commune a été versé, soit env. 930'000 francs compte tenu de l'estimation actuelle d'un solde cumulé à charge de 3 millions de francs, bien que le décompte final ne soit pas encore disponible (voir encadré à la page 11). Du côté des investissements, ces derniers sont conséquents compte tenu notamment de la réalisation annoncée des deux projets de construction «Santé et Petite enfance» et «Clos-Lombard». Les investissements réalisés, très importants pour une commune comme la nôtre, restent cependant inférieurs à ce qui avait été budgétisé suite à des décalages temporels. Ces grands projets sont néanmoins en cours et les dépenses correspondantes ont déjà été engagées. Au regard des 5 millions d'investissements nets réalisés, l'exercice se solde naturellement par une diminution de la fortune communale qui reste toutefois positive à env. 2700 francs par habitant.

9

Récapitulatif du compte administratif 2025

Le tableau ci-dessous apporte les chiffres-clés du compte de fonctionnement (amortissements compris) et du compte des investissements selon les catégories du modèle comptable harmonisé propre aux communes.

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'552'471.17	110'223.27		
1 Sécurité publique	844'503.90	126'949.93	785'182.10	5'987.20
2 Enseignement et formation	1'368'374.43	69'282.15	30'000.00	
3 Culture, loisirs & culte	772'437.66	21'904.70	1'676'863.80	
4 Santé	594'353.63	127'122.73		
5 Prévoyance sociale	1'789'720.22	475'151.18	1'365'534.10	
6 Trafic	2'159'036.70	184'303.98	596'256.25	223'469.10
7 Protection et aménagement de l'environnement	6'913'554.57	5'894'405.82	1'704'633.40	1'177'792.40
8 Economie publique	5'215'663.17	4'040'425.38	540'522.70	255'529.35
9 Finance et impôts	1'356'134.21	11'516'480.52		
Total	22'566'249.66	22'566'249.66	6'698'992.35	1'662'778.05
Excédent de charges	0.00			
Attrib. réserve pol. budgétaire	674'025.33			
Marge d'autofinancement		2'264'369.92		
Investissements nets				5'036'214.30

Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de l'année 2025, comptabilisant les charges et revenus habituels, affiche des charges à hauteur de plus de 19.9 millions de francs pour des revenus de 22.2 millions. À l'exception des intempéries, la comparaison avec le budget montre que les charges sont relativement similaires à ce qui a été prévu. En revanche, Une fois n'est pas coutume et heureusement, les revenus sont bien meilleurs qu'attendus. Les recettes fiscales sont stables par rapport aux dernières années. Les redevances hydrauliques sont élevées, avec plus de 2.9 millions, représentant le deuxième meilleur résultat sur les dix dernières années. La marge d'autofinancement, qu'on peut interpréter concrètement comme étant le

montant dont la commune dispose pour financer ses projets hors budget ordinaire, reste un indicateur central pour comprendre la santé financière d'une commune. Pour 2025, cette marge atteint 2.2 millions de francs, soit un résultat légèrement plus favorable qu'en 2024. La tendance est toutefois à la diminution puisque la marge atteignait 2.7 millions en 2023 et 3.6 millions de francs en 2022. Par rapport au budget qui prévoyait une marge négative de près de 200'000 francs, le résultat peut être qualifié de positif. Les amortissements sont en augmentation compte tenu des importants investissements en cours. Le budget tablait sur des montants plus importants, mais le décalage des grands projets a eu un impact significatif sur ce poste.



Comptes 2025

Comptes 2025

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Avant amortissements			
Charges	19'970'960.43	16'840'784.00	24'870'697.96
Revenus	22'235'330.35	16'644'651.00	26'858'237.17
Marge d'autofinancement	2'264'369.92	-196'133.00	1'987'539.21
Amortissements planifiés	1'519'646.55	2'182'900.00	1'197'142.65
Attributions aux fonds et financements spéciaux	401'617.35	92'900.00	38'697.66
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	330'919.31	640'150.00	42'055.11
Attribution au capital propre*	674'025.33	0.00	793'754.01
Excédent de revenus	0.00	-	0.00
Excédent de charges	-	1'831'783.00	-

* Depuis l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2), il n'est plus possible de réaliser des amortissements complémentaires. Un fonds de réserve de politique budgétaire a désormais été introduit, sous forme d'attribution au capital propre. Cela permet d'alimenter le fonds lors des exercices favorables, puis de l'utiliser pour lisser le résultat lors d'exercices marqués par des excédents de dépenses. Sur recommandation de l'organe de révision et

conformément à la pratique d'autres communes, il a été décidé de mettre dorénavant l'ensemble de l'excédent de revenus ou de charges dans ce fonds. À l'avenir, il sera donc habituel d'avoir un résultat du compte de fonctionnement apparemment nul, mais où l'excédent de dépenses ou de revenus se lira à travers les fluctuations de cette réserve de politique budgétaire. L'excédent de revenus pour 2025 se monte donc à près de 675'000 francs.

Particularités du compte de fonctionnement 2025

Vous apercevez ci-dessous quelques postes du compte de fonctionnement qui se distinguent du budget, des comptes précédents ou des comptes ordinaires (2023 et avant). Détails des coûts et recettes liés aux travaux consécutifs aux intempéries 2024 et 2025 :

		Compte 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Intempéries total		4'485'656.00	4'065'945.80	2'025'000	1'620'000	8'589'278.40	7'964'001.00
Intempéries agriculture	2024	1'128'117.75		1'000'000		90'172.95	
	2025	50'049.35	573'735.00	-	760'000	-	67'269.00
Intempéries cours d'eau	2024	2'903'609.10		1'000'000		8'499'105.45	
	2025	372'556.65	2'563'207.05	-	850'000	-	7'846'732.00
Intempéries réseau routier		31'323.15		25'000	10'000		
Préfinancement cant.*			929'003.75				
Dons reçus							50'000.00

Impact total des intempéries 2024 ?

Globalement, l'impact des intempéries traverse les exercices comptables et n'est pas encore finalisé puisque quelques travaux sont encore engagés en 2026 pour la remise en état. La facture finale des travaux d'urgence sera établie sur la base des comptes 2026, afin d'analyser le solde à charge de la Commune d'Evolène hors subventions étatiques et afin de solliciter encore quelques fondations aidant les communes dans de telles situations. Dans l'intervalle, l'Etat du Valais a déjà pris l'initiative d'aider les communes fortement touchées par ces intempéries en nous allouant une « Subvention préfinancement ». Ainsi, la Commune d'Evolène a reçu 929'000 francs à ce jour, dans l'attente de recevoir le décompte final et pour autant que le Grand Conseil confirme l'allocation de ces aides au moment de traiter le décompte final au niveau cantonal. A noter que des travaux consécutifs à ces intempéries auront encore lieu après 2026. Ces derniers sortent néanmoins du registre des travaux d'urgence et de remise en état. Ils devront faire l'objet de mise à l'enquête et d'une procédure d'autorisation ordinaire. De plus, leur subventionnement ne sera plus le même que pour les mesures d'urgence.

Les intempéries de 2025 quant à elles ne laissent pas seulement leur marque dans la rubrique « intempéries » comptabilisées dans la catégorie 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire. La sylviculture, classée dans 8 Economie, regroupe les activités du triage forestier et fonctionne comme un compte autofinancé.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: l'activité a été intense et a nécessité le recours à des entreprises tierces. Les taxes encaissées au titre de travaux effectués pour d'autres collectivités ainsi que les subventions relatives à l'entretien et aux dégâts aux forêts permettent néanmoins de boucler les comptes de manière équilibrée.

	Compte 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Sylviculture Total	3'050'399.48	3'050'399.48	1'191'200		1'516'074.54	1'516'074.54
Charges de personnel	676'292.50		653'000		719'249.70	
Charges de biens et services	1'935'001.56		404'600		724'114.88	
dont exploitation par des tiers	1'398'363.40		150'000	760'000	388'352.22	
Taxes, travaux et produits		1'764'003.81		390'600		1'119'081.90
Revenus de transfert		1'086'395.67				396'992.64



Autre décalage notable par rapport au budget, les aides à Télé-Evolène, qui atteignent 850'000 francs au lieu des 400'000 francs. Ajoutées aux aides aux remontées mécaniques d'Arolla et à celles versées à Blanchalpe, l'aide communale aux remontées mécaniques dépasse le million de francs.

	Compte 2025	Budget 2025	Comptes 2024
	Charges	Charges	Charges
Tourisme Total	2'029'185.01	1'574'950.00	1'569'110.55
Charges de transferts	1'145'833.00	625'000.00	692'833.00
- Subventions Télé-Evolène SA	850'000.00	400'000.00	400'000.00
- <i>Subventions Remontées Mécaniques d'Arolla (RMA) SA</i>	105'000.00	105'000.00	105'000.00
- Subventions Blanchalpe SA	53'000.00	20'000.00	50'000.00
- Subvention annuelle ERT pour Val d'Hérens Tourisme	137'833.00	100'000.00	137'833.00

Du côté des recettes communales, on peut noter la stabilité générale des revenus de l'impôt, mais une diminution des redevances hydrauliques de près d'un demi-million de francs, 2025 étant une moins bonne année du point de vue des apports hydriques. La péréquation financière visant à compenser les charges devient quant à elle légèrement meilleure (+ 50'000 francs).

	Compte 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Finances et impôts Total	1'356'134.21	11'516'480.52	805'035	10'246'941	2'467'395.21	11'759'208.86
Impôts pers. physiques	74'079.95	6'666'846.43	52'500	5'364'000	1'057'259.31*	6'344'163.69
Impôts pers. morales	-2'023.10	986'757.08	90'000	950'000	23'031.83	1'055'540.98
Redevances hydrauliques		2'403'972.55		2'500'000		2'910'764.25
Péréquation financière	353'341.00	951'568.00	351'935	949'791	350'804.00	900'256.00

* montant dû à la prise en charge des coûts liés aux canalisations d'égoûts détruites et réhabilitées après les intempéries 2024, dont le montant total dépassait les 900'000 francs et pour lequel il avait été décidé de ne pas leur faire impacter le compte ordinaire des eaux usées

Problématique des services autofinancés par les taxes communales

Pour rappel, les comptes dépendants des taxes communales – eau potable, eaux usées et déchets – doivent selon la loi être autofinancés. Ces dernières années, le compte des eaux usées et celui des déchets était déficitaire et avait nécessité des adaptations, les montants encaissés ne permettant pas d'autofinancer les frais d'exploitation du réseau. De plus, des investissements très conséquents sont nécessaires pour renouveler le réseau d'eau potable ainsi que pour mettre en conformité celui des eaux usées, notamment avec la séparation des eaux claires. La gestion des eaux dans le Vallon d'Arolla est également à l'étude et la réalisation

– obligatoire – entraînera des dépenses très importantes (env. 5 millions) pour lesquelles un subventionnement s'avèrera indispensable. Ces montants à investir s'ajoutent aux frais d'exploitation. Des études ont été réalisées pour estimer les besoins de financement à l'avenir:

- PDDE/Plan de distribution de l'eau potable
- PGEE/Plan général d'évacuation des eaux

Dans les deux cas, il est démontré qu'il faudrait encaisser env. 1 million de francs pour couvrir le besoin d'exploitation et d'investissement de nos réseaux.

Une modification des règlements et des tarifs est donc indispensable à court terme.

Cette démarche est en cours et sera présentée pour décision lors d'une prochaine Assemblée primaire.

Etat des lieux des financements spéciaux:

Service	Montant encaissé en 2025	Etat du compte au 31.12.2025
Eau potable	349'330.41	799'228.93
Eaux usées	469'071.60	- 172'974.42*
Gestion des déchets	532'336.15**	- 33'367.10

* il avait été décidé de profiter de l'exercice 2023 pour «remettre à zéro» le fonds spécial dédié aux eaux usées. Un montant d'un peu plus de 310'000 francs avait donc été alloué à cette fin. Les dégâts causés par les intempéries 2024 sur ce réseau ont provoqué de nouvelles dépenses considérables, se montant à un total de plus de 980'000 francs, égouts et STEP additionnés. Pour ne pas «détruire» les intentions d'assainissement concrétisées au bouclerment des comptes 2023, l'Etat du Valais avait accepté que ces frais liés aux intempéries soient également sortis de ce compte et donc pris en charge par les finances communales. Le déficit de fonctionnement de l'année 2024 et celui de 2025 atteignent toutefois déjà 172'000 francs.

** montant comprenant les taxes encaissées ainsi que la rétrocession de la taxe au sac et les autres petits montants provenant de la revalorisation des déchets.



Comptes 2025

Comptes 2025

Compte des investissements

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Dépenses	6'698'992.35	13'223'000.00	3'553'595.78
Recettes	1'662'778.05	2'073'600.00	891'255.90
Investissements nets	5'036'214.30	11'149'400.00	2'662'339.88

Concernant le compte des investissements, le montant investi, bien que sensiblement inférieur aux prévisions, est conséquent. Les dépenses concrètement effectuées par domaine sont présentées dans le tableau de la page suivante. Alors que les prévisions étaient plus ambitieuses, ces dépenses «limitées» s'expliquent principalement par deux éléments principaux:

- Décalages liés à la réalisation des deux projets de construction:
 - Le projet «Santé et Petite enfance» avance bien mais a débuté avec un peu de retard au printemps 2025. Quelques imprévus (modifications en lien avec la conception des abris, ligne électrique sous le bâtiment de la crèche-nurserie...) ont également provoqué un décalage de quelques semaines, empêchant notamment de finaliser le gros œuvre pour l'ensemble du site.

- Le projet «Clos-Lombard» a été freiné par la nécessité d'interruption estivale liée aux manifestations telles que les CIME sur la place. Une nouvelle organisation a également dû être mise en place par la direction des travaux après le départ de la personne référente. La reprise du projet par une nouvelle équipe combinée à la disponibilité retrouvée du service technique a permis de mieux avancer dès l'automne 2025.
- L'impact des épisodes d'intempéries n'est pas seulement financier: les dégâts et leurs conséquences ont une nouvelle fois mobilisé les diverses équipes communales. Comme expliqué dans la brochure de décembre dernier, les départs et absences pour raison de santé ont aussi pesé. Dans cette situation, il n'a pas toujours été possible de lancer certains autres projets pourtant prévus.

Investissements réalisés en 2025 par catégorie

	Charges	Revenus
1 SÉCURITÉ PUBLIQUE	785'182.10	5'987.20
Subvention véhicule du feu		5'987.20
Santé et Petite enfance - Abris PC Evolène*	785'182.10	51'870.00
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	30'000.00	0.00
CO Hérens	30'000.00	
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE	1'676'863.80	0.00
Clos-Lombard - Bâtiment sportif	1'170'783.83	
Santé et Petite enfance - Espace Loisirs*	341'383.52	
Réfection Via Ferrata	67'743.20	
Chemins pédestres et VTT	60'723.45	
Etude infrastructures sportives	1'502.60	
Subvention investissement Paroisse	34'727.20	
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	1'365'534.10	0.00
Santé et Petite enfance - Crèche et UAPE*	1'365'534.10	
6 TRAFIC	596'256.25	223'469.10
Routes cantonales	223'161.10	
Routes communales	- 41'648.60	
Route de Villaz	240'705.75	223'469.10
Eclairage public	104'795.50	
Véhicule	51'500.00	
Autres (parkings' abribus...)	17'742.50	
7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENV.	1'704'633.40	1'177'792.40
Eau potable	339'460.79	69'696.75
Eaux usées et STEP	81'216.59	151'371.35
Gestion des déchets (décharge Boussille)	6'255.70	
Dangers naturels et ouvrages de protection	1'148'899.62	956'566.00
Aménagement du territoire	128'800.70	158.30
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	540'522.70	255'529.35
Agriculture	38'456.95	
Véhicule Centre forestier	419'312.40	200'000.00
Dessertes forestières	82'753.35	51'307.10
Remboursement partiel prêt Gravière Val d'Hérens		4'222.25
	6'698'992.35	1'662'778.05
Investissements nets		5'036'214.30

* L'ensemble de ces montants correspondent au projet «Santé et petite enfance», lequel doit néanmoins être réparti au sein de la comptabilité communale par catégorie en référence au modèle comptable harmonisé imposé aux communes.

** La partie dédiée au centre médical et paramédical n'apparaît pas ici étant donné que ces locaux feront partie du patrimoine financier et non du patrimoine administratif.



Bilan

Sur la base des résultats de l'exercice 2025, le bilan peut être résumé de la manière suivante :

- Le total du bilan atteint un montant de 29.3 millions de francs, en augmentation de 3.8 millions francs par rapport à 2024.
- Le patrimoine financier représente 62 % de l'actif (contre 70% en 2024). La part du patrimoine administratif, qui atteint donc 38%, est en augmentation depuis plusieurs années (17% en 2020) compte tenu des grands projets en cours.
- Les capitaux de tiers, ou dettes brutes, s'élèvent à près de 13.6 millions de francs, en augmentation de plus de 3 millions de francs par rapport à 2024.
- Le patrimoine financier (18.2 millions de francs) est supérieur au total des dettes brutes (13.6 millions). La Commune d'Evolène n'a donc pas d'endettement, mais dispose d'une fortune nette, laquelle a toutefois diminué en 2025 compte tenu de l'insuffisance de financement de 2.8 millions de francs (marge d'autofinancement de 2.2 millions par rapport aux investissements nets de 5 millions de francs). Cette fortune nette atteint un montant de 4.5 millions de francs (7.3 millions en 2024). Aussi, la démographie étant stable, la fortune par habitant diminue pour atteindre env. 2'700 francs.

	2025	2024
ACTIF	29'376'079.85	25'520'010.38
Patrimoine financier	18'248'543.04	17'909'041.32
Disponibilités	7'824'522.46	6'071'607.79
Créances	3'761'048.93	3'539'454.92
Placements	1'006.00	1'006.00
Placements et immobilisations	1'157'677.54	236'948.03
Actifs de régularisation	5'504'288.11	8'061'030.58
Patrimoine administratif	11'127'536.81	7'610'969.06
Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	10'122'383.06	6'506'007.37
Immobilisations incorporelles	184'488.63	204'862.22
Prêts	4'222.27	8'444.52
Participation capital social	7.00	7.00
Subventions d'investissement (routes cantonales)	816'435.85	891'647.95
PASSIF	29'376'079.85	25'520'010.38
Capitaux de tiers	13'679'497.76	10'568'151.66
Engagements courants	4'475'684.52	3'733'769.63
Passifs de régularisation	826'073.34	2'458'200.28
Provisions à court terme	448'265.50	446'707.35
Engagements financiers long terme	7'000'000.00	3'000'000.00
Engagements envers les fin. spéciaux et fonds (fonds abris publics)	929'474.40	929'474.40
Capital propre	15'696'582.09	14'951'858.72
Financements spéciaux	1'435'813.08	1'165'115.04
Fonds enregistrés sous capitaux propres (fonds réserve forestière Veisivi)	31'699.00	231'699.00
Réserve de politique budgétaire	4'211'448.24	3'537'422.91
Fortune nette	10'017'621.77	10'017'621.77
Dettes	-4'569'045.28	- 7'340'889.66
Nombre d'habitants	1666	1'670
Fortune nette par habitant	2'743	4'396

Règlement communal EMC

PAR PATRICK SIERRO, CONSEILLER COMMUNAL EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Règlement communal pour l'état-major de conduite communal (EMC) sur la gestion des situations particulières et extraordinaires

Notre règlement actuel date du 10 novembre 2006 et fait référence :

- A l'article 79 de la constitution cantonale
- aux articles 3 et 11 de la loi sur l'organisation en cas de catastrophes et de situations extraordinaires du 2 octobre 1991
- à l'article 10 du règlement d'exécution de la loi sur l'organisation en cas de catastrophes et de situation extraordinaires du 4 novembre 1992
- à la loi sur les communes du 5 février 2004

Le 15 février 2023 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur la protection de la population et la gestion des situations particulières et extraordinaires (LPPEX) et le 18 novembre 2013 son ordonnance (OPPEX).

Selon l'article 10, alinéa 4 de la LPPEX « L'organisation, les attributions et les tâches de l'EMC sont arrêtées dans un règlement communal, conformément aux principes fixés par le conseil d'Etat par voie d'ordonnance et soumis à son homologation. »

La différence avec l'ancien règlement est la fixation des compétences financières au Chef d'état-major à l'article 7, alinéa 7. Le montant a été fixé à 10'000.- SFR.

Afin d'être en adéquation avec la loi et l'ordonnance, le conseil communal a validé en séance du 15 avril 2026 le nouveau règlement communal en cas de catastrophe.

Ce règlement doit être validé par l'Assemblée primaire d'Evolène et ensuite être homologué par le Conseil d'Etat.



Bilan 1^{er} semestre 2026

Bilan 1er semestre 2026

18

Voici un résumé non exhaustif des décisions prises, informations reçues et objets traités par le conseil communal de novembre 2025 à mai 2026, en plus des sujets déjà traités dans les autres rubriques de ce bulletin, telles que les comptes, etc.



Agriculture

■ **Abornement consécutif aux crues de 2024**
Maintenant que les travaux de sécurisation du cours d'eau, que la remise en état des dessertes et terrains agricoles sont terminés, les travaux géométriques pourront être entrepris en 2026. Ils sont divisés en 3 catégories:

- Travaux d'abornement subventionnés par le SDANA (service cantonal des dangers naturels), pour le rétablissement des limites de parcelles arrachées par les travaux de sécurisation des crues: Montant de l'offre d'IG Group SA = CHF 16'680 TTC Subventionnement SDANA 95%
- Travaux d'abornement pour le rétablissement des autres limites de parcelles arrachées (sans que les travaux de sécurisation n'en soient responsables): Montant de l'offre d'IG Group SA = CHF 37'070 TTC. Aucun subventionnement. Une demande a été transmise au Fonds Suisse qui a accepté de prendre en charge les 80% de la facture. Nous les en remer-

cions chaleureusement. La Commune a accepté de prendre le 20% à sa charge (sans refacturation aux propriétaires vu la complexité par rapport aux montants).

- Travaux de premier relevé obligatoires (mensuration officielle) concernant la mise à jour de la couverture du sol (tracé de la rivière, ouvrages de protection, tracé des routes, réseau de polygones, etc.): Montant de l'offre d'IG Group SA = CHF 193'006.50 TTC Subventionnement
- VS et CH = CHF 156'252.50 TTC. Solde à charge de la commune = CHF 36'754.00.

■ Berges de la Borgne

Réencensement: Le Conseil communal décide d'adjudger le mandat à l'entreprise ZEP pour un prix de CHF 16'900 HT.
Végétalisation: Adjudication des travaux au Triage forestier d'Evolène pour l'étape 1 pour un montant de CHF 16'029 TTC, pour l'étape 2 pour un montant de CHF 36'412 TTC (apport de terre ou substrat permettant la reprise des plants) et de CHF 22'554 TTC (apport de terre ou substrat permettant la reprise des boutures).
Un taux de subventionnement de 95% de la part du SDANA est appliqué à ces travaux.

Réfection des routes agricoles

Concernant les routes agricoles du secteur REP 5, des travaux d'assainissement et de remise en état sont prévus sur les secteurs de la route de l'Ata Gieute, de la route du Mayein Derri et de la route de la Niva. Plus d'informations à ce sujet: [p.XX](#).
S'agissant de la route de Chemeuille, des travaux seront effectués dès l'automne dans le virage du «Barati». Tout est mis en œuvre pour réduire au maximum les contraintes pour les usagers de ces routes. La commune remercie les riverains, les agriculteurs et l'ensemble des utilisateurs pour leur compréhension et leur patience durant cette période. L'application communale permettra d'informer sur les périodes de fermeture.

■ Réfection Caisson du Barati

S'agissant de la route de Chemeuille, des travaux seront effectués dès l'automne dans le virage du «Barati». Le Conseil communal a adjugé ce mandat à l'entreprise Epiney Construction SA pour un montant de CHF 110'182.05 TTC. Les travaux devraient avoir lieu à partir du 1er octobre pour limiter les perturbations étant donné que la route devra parfois être fermée.

Aménagement du territoire

■ Décision d'envoi des projets de PAZ et RCCZ au Canton pour avis de principe

Le Conseil communal a pris acte de l'avancement des travaux liés à la révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et zones (RCCZ). Des demandes de modification avaient été adressées aux urbanistes suite à la séance du conseil de janvier 2026. Une nouvelle séance de commission restreinte a eu lieu avec le bureau AZUR pour confirmer les modifications et introduire les modifications liées aux campings de Mollignon et d'Arolla. Enfin, une séance officielle organisée par la Fédération des communes avec les organes responsables de l'Etat du Valais (Département et Service du développement territoriale) a permis de confirmer les procédures ainsi que les attentes en vue de la finalisation de cette modification totale du PAZ. A ce stade, voici le calendrier envisagé:

- Dépôt début avril 2025 pour analyse préalable par l'Etat du Valais
- Avis de principe du Canton attendu dans un délai de min. 12 mois
- Ajustement du projet suite aux commentaires des services de l'Etat et intégration des dernières études parallèles
- Présentation, mise à l'enquête, Assemblée primaire: dès 2028

Objectif pour les dernières études parallèles encore en cours: les terminer d'ici avril 2027

■ Annonce de problématique puis fermeture du Camping de Mollignon

En début d'année 2026, le Conseil communal a pris connaissance de la problématique liée au camping de Mollignon. Comme annoncé par courrier à la fin décembre, ce camping a été classé en priorité 1 par le Groupe de travail cantonal «Campings et dangers naturels», en raison d'une vulnérabilité élevée pouvant mettre en péril la vie humaine. Le Canton demande explicitement une coordination avec la Commune afin d'analyser les situations et d'identifier les mesures envisageables (sécurité, planification, aménagement). Il est prévenu que l'autorité compétente en matière de constructions peut être amenée à maintenir ou prononcer des mesures provisionnelles (jusqu'à une interdiction d'exploiter totale ou partielle).
Le Conseil communal est très désagréablement surpris par cette nouvelle pour plusieurs raisons: infrastructures autorisées par le Canton, droit acquis pour un camping qui existe depuis très longtemps, importance des millions de francs engagés pour rétablir les berges du camping après les intempéries 2024. Il s'agit d'un acteur touristique incontournable frôlant les 20'000 nuitées annuelles. Le Conseil communal est déterminé à mettre tous les moyens en œuvre pour que le camping de Mollignon soit maintenu. Il devient alors nécessaire de prouver que les risques d'inondation ou d'érosion sont gérables (mesures sécuritaires inscrites au sein des plans d'alarme-intervention (PAI) communaux, plan d'évacuation du camping, voies d'évacuation simples et nombreuses...).
L'ordre de fermeture du Camping est arrivé peu après ces informations initiales,

19



puisque la Commission cantonale des constructions a décidé le 12 mars 2026 de fermer de manière immédiate le Camping de Molignon situé aux Haudères. Suite à cela, le Conseil communal a décidé d'autoriser le maintien de l'exploitation du camping dans sa zone de compétence, soit pour la partie située en zone à bâtir. Depuis lors, la Commune travaille étroitement avec le bureau mandaté sd ingénierie et le service des dangers naturels afin d'identifier des solutions permettant une réouverture partielle, à court terme, ainsi qu'une homologation des zones autorisables à moyen et long terme.



■ **Fermeture du Camping d'Arolla**

Comme expliqué dans notre dernier bulletin d'information, une étude de variantes avait été lancée pour trouver un nouveau site et ainsi maintenir une offre de camping dans le vallon d'Arolla. Plusieurs discussions ont eu lieu avec les bureaux et services de l'Etat, et celles-ci se poursuivent... La problématique des campings, touchant largement l'ensemble du Valais, a montré l'importance de relocaliser les sites ne pouvant être protégés facilement et efficacement. Néanmoins, à ce stade, une relocalisation devrait selon les spécialistes se faire dans une zone totalement libre de dangers et au sein de la

zone à bâtir. La disponibilité et même l'existence de tels terrains est toutefois limitée en montagne. Les drames successifs en Valais (intempéries, Blatten, puis Crans-Montana) exacerbent actuellement la thématique sécuritaire ainsi que celle des responsabilités. Il est toutefois impératif de trouver des solutions qui permettront de gérer le camping sauvage tout en offrant de belles conditions d'accueil aux adeptes de camping, qui sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.

Formation, affaires sociales et santé

■ **Engagement apprentie Structures d'accueil**

Le Conseil communal prend connaissance du rapport de la responsable pour le poste d'apprentissage et décide d'engager Madame Abygaëlle Dougoud, domiciliée à St-Martin, dès le 1^{er} août 2026. *Nous lui souhaitons la bienvenue!*

Sécurité

■ **Contrôles Feu communaux:**

A la suite du tragique événement survenu à Crans-Montana, et conformément aux communications de la Fédération des communes valaisannes (FCV) ainsi qu'aux directives cantonales, le Conseil communal a décidé lors de sa séance du 15 janvier de faire de la prévention et du contrôle en matière de protection incendie une priorité immédiate. A cet effet, le Conseil communal a mandaté les services compétents afin de prendre contact avec l'ensemble des établissements recevant du public, en particulier ceux accueillant des manifestations à forte affluence, notamment durant la période du Carnaval. Ces démarches visaient à vérifier les procédures internes de sécurité, la formation du personnel, les dispositifs de protection incendie et

d'évacuation, le tout conformément aux exigences cantonales en vigueur. Dans le cadre de la préparation des manifestations du Carnaval, des contrôles ciblés ont été menés avant chaque soirée de Carnaval dans l'établissement concerné, avec une attention particulière portée aux sorties de secours, aux moyens d'extinction, à l'orientation et à l'ouverture des portes, à la capacité maximale des locaux. Un passage établissement par établissement a été effectué. Quelques semaines plus tard, le Conseil communal est alerté que les effectifs actuels étaient insuffisants pour effectuer/rattraper les contrôles périodiques selon les dispositions légales, malgré le fait que la Commune d'Evolène avait déjà un mandat de 30% auprès du CSI Hérens, lequel compte deux chargés de sécurité. Il est nécessaire de passer à 40% ou 50% afin de finaliser les contrôles des bâtiments publics prioritaires. Sur la durée, l'organisation avec le CSI Hérens entre les différentes communes sera discutée. Il s'agit de suivre en parallèle les nouvelles de l'Office cantonal du feu suite aux intentions annoncées de modification de l'ordonnance.

Le Conseil communal prend connaissance de la proposition consistant à mandater un prestataire externe pour les contrôles des bâtiments communaux et valide cette proposition.

■ **Sécurité escaliers Centre scolaire**

Suite à la demande des enseignantes, le Conseil communal décide de renforcer la sécurité liée à la hauteur du vide au cœur de la cage d'escaliers du Centre scolaire et valide l'offre de l'entreprise NUMERO 8 Sàrl pour l'installation de filets inox pour un montant de CHF 9'402.50 TTC.

■ **Sécurité structures d'accueil**

Le Conseil communal prend connaissance du courrier du Service cantonal de la jeu-

nesse du 26 janvier 2026 relatif au rapport de contrôle et au concept de sécurité, rappelant l'obligation de contrôles annuels de protection incendie et de la mise en conformité des structures d'accueil selon les prescriptions cantonales en vigueur. Le déménagement dans les nouvelles structures d'accueil étant prévu cette année, le Conseil communal est d'avis qu'il est préférable à ce stade de bien former le personnel des structures d'accueil sur les mesures d'évacuation. Il est rappelé que les pompiers ont déjà exécuté ce genre d'exercices par le passé à la crèche. Le CSI Hérens va également se rendre sur place pour refaire un état des lieux et évaluer si des mesures urgentes sont nécessaires.

■ **Mise en conformité Abris des Haudères**

Une mise en conformité des portes pour accueillir plus de monde aux abris des Haudères est nécessaire, l'application des normes feu limitant actuellement l'accueil à 20 personnes (sauf ouverture des portes et autres mesures provisoires). Le Conseil communal prend connaissance de l'offre de Pralong Moix & Cie SA pour un montant de CHF 7'296.75 TT et décide d'adjuger ces travaux. Le changement des portes permettra d'augmenter la capacité et de pouvoir ainsi laisser les sociétés utiliser les abris en conformité.

■ **Sécurité du centre scolaire**

Un audit feu a eu lieu dès 2024 en parallèle de la réalisation des nouveaux bâtiments autour du centre scolaire actuel. Des mesures ont été identifiées et ont été budgétisées. Des variantes sont discutées et sont en cours de chiffrage en vue de leur déploiement. À noter dans tous les cas que notre école comprend une détection incendie et que des exercices d'évacuation ont lieu occasionnellement. Avec l'exten-



sion de la salle de gym sur une salle multiusage, la capacité totale de la salle est aussi discutée à l'aune des normes actuelles.

Sécurité incendie – normes AEAI

La commune rappelle que les normes AEAI en matière de sécurité incendie sont en vigueur depuis un certain temps. Les propriétaires qui entreprennent des réfections intérieures de bâtiments sont rendus attentifs à l'obligation de se conformer à ces dispositions. Pour toute demande de renseignement à ce sujet, le service technique communal se tient à disposition.

■ Projet de défense - La Leusse Torrent de Maures

Le Conseil communal prend connaissance des rapports de contrôle des soumissions après procédure ouverte et décide d'adjuger les marchés suivants:

- Fourniture: Trumer Isofer AG, pour un montant de CHF 1'179'397.79 TTC
- Pose: Consortium Liebhauser & Délèze SA – ABA Bautech AG, pour un montant de CHF 2'150'043.05 TTC

Travaux publics

■ Atribus à la Tour

Le Conseil communal prend connaissance de la procédure visant à finaliser l'atribus. Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Lucien Maistre et Fils selon offre pour un montant de CHF 22'172.83 TTC.

■ Réfection de la Route du Lagéc

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux selon une procédure sur invitation en suivant la proposition du bureau d'ingénieur à l'entreprise Dumas SA pour

un montant de CHF 181'878.80 TTC. Le Conseil communal décide ensuite d'adjuger un complément pour la pose de tubes et chambres en vue d'un éventuel futur éclairage public ainsi que la pose de grilles d'évacuation des eaux claires à Dumas SA pour un montant de CHF 17'293.90 TTC.

■ Pont fusible de Berthé

Le Conseil communal prend connaissance du projet du pont fusible de Berthé visant à remplacer le pont existant. Il devra être surélevé de 2 mètres afin de sécuriser le camping. Le SDANA a validé le projet avant le lancement des appels d'offre. Le Conseil décide d'adjuger les travaux suivant:

- Bois: André Fournier SA pour un montant de CHF 63'338.80 TTC
- Génie civil à Dumas SA pour un montant de CHF 37'874 TTC.

■ Maintenance des bornes hydrantes

Suite à l'attribution du contrat de maintenance à VonRoll, une liste des travaux nécessaires à la remise en conformité du réseau a été établie. Le Conseil communal décide d'adjuger la totalité des offres à VonRoll pour un montant de CHF 49'637 HT.

■ Réfection du Chemin des Surandes

Le Conseil communal prend connaissance de l'opportunité pour la Commune de procéder au changement de conduite d'eau potable et de réseau des eaux claires ainsi que de la réfection des pavés dans le cadre des travaux qui seront réalisés sur la parcelle N° 441. Le Conseil communal valide les propositions suivantes:

- Génie civil: Dumas SA pour un montant de CHF 78'735.45 TTC
- Eclairage public: Oiken pour CHF 8'497 TTC et CHF 3'531.70 TTC
- Eau potable et borne hydrante: Rumpf SA pour un montant de CHF 46'022.50 TTC.



Travaux dans les rues et ruelles d'Evolène

Des travaux importants sont actuellement en cours dans les rues et ruelles du village d'Evolène. Cette situation s'explique en grande partie par l'ampleur des chantiers privés actuellement réalisés. Afin de limiter les interventions successives et d'optimiser au mieux les coûts, la commune profite de ces ouvertures pour procéder en même temps à la réfection du cadastre souterrain, à la mise en place du réseau de récolte des eaux claires ainsi qu'aux adaptations nécessaires des réseaux.

Cette coordination permet, dans la mesure du possible, de n'ouvrir qu'une seule fois les routes ou les ruelles concernées. Le service technique met tout en œuvre pour limiter autant que possible les désagréments liés à ces travaux, notamment en veillant à l'organisation des chantiers, au positionnement du matériel et des grues, ainsi qu'à la gestion des ouvertures et fermetures de routes. Même si ces travaux peuvent occasionner des désagréments temporaires pour les habitants, les commerçants et les visiteurs, tout est entrepris pour en réduire l'impact autant que possible.

Travaux dans les autres villages

Des travaux sont également entrepris, ou le seront, dans les autres villages de la commune, dans la mesure des finances publiques et des disponibilités des entreprises.

■ Réfection de la Ruelle de l'église et alentours

Le Conseil communal prend connaissance de l'opportunité de refaire ce tronçon en parallèle des travaux du Rucher d'Evolène SA et décide d'adjuger les travaux suivants:

- Génie civil: Dumas SA pour un montant de CHF 90'204 TTC
- Eau potable: Rumpf SA pour un montant de CHF 28'047.05 TTC.

■ Eau potable – problème d'approvisionnement du réservoir de la Sage/Villaz

Une importante casse d'eau a malheureusement eu lieu lundi 11 mai, empêchant l'acheminement de l'eau de la conduite principale (en provenance du Louché - la Gouille) jusqu'au réservoir de la Sage-Villaz. Afin de remédier à cette rupture, une solution provisoire a été installée le 12 mai, mais l'eau est fournie dans des quantités réduites par rapport à d'habitude. Des mesures ont été mises en place pour fournir de l'eau potable et appuyer les habitations les plus concernées, tout en appelant l'ensemble du secteur à une utilisation parcimonieuse de l'eau courante.

De multiples interventions ont lieu sur le réseau depuis le 11 mai sans que la fuite principale ait pu être identifiée pendant de nombreux jours. L'importante fuite a enfin pu être détectée le mercredi 27 mai, aux Haudères, à une certaine profondeur et sans provoquer de débordements où que ce soit. A l'heure où ces lignes sont écrites, la réhabilitation du réseau est en cours...

Les collaborateurs de la Commune ont été appuyés par plusieurs entreprises ainsi que par des spécialistes de la détection de fuite. Le tracé des conduites, la nature du relief parfois hostile et la vétusté du réseau communal, notamment, ont rendu la situation particulièrement difficile.

La Commune est navrée des désagréments rencontrés par les habitants de la Sage et Villaz pendant cette trop longue durée.

L'équipement du réseau a néanmoins été amélioré pendant cet épisode, notamment avec la pose de vannes à intervalles réguliers qui permettront en cas de nouvelle casse d'identifier bien plus vite le secteur problématique. Outre les nombreux travaux d'urgence engagés, des investissements sont également en cours de discussion afin d'être à l'avenir mieux armés pour garantir une distribution d'eau à toutes et tous en quantité suffisante.



Réorganisation 2025-2028

24

En ce début d'année 2026, le Conseil communal a malheureusement pris connaissance de la démission du conseiller communal M. Eddy Favre pour raison de santé.



Nous le remercions chaleureusement pour tout le travail effectué pour la Commune et ses habitants durant de nombreuses années. Ingénieur géomètre breveté, actif au sein du Conseil communal depuis le 1.1.2017, il a pris en charge avec disponibilité et compétences les dicastères Constructions, Aménagement du territoire, ainsi que l'Agriculture. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Cette démission a été acceptée par le Chef du département de la sécurité, des institutions et du sport, M. Stéphane Ganzer, en date du 2 février 2026.

En l'absence de candidat non élu sur la liste du Parti Chrétien-social (affilié au Centre Valais romand), ce dernier, en collaboration avec les parrains de la liste, a donc recherché un successeur.

Le Conseil communal a été informé que M. Xavier Rieder a accepté d'intégrer le Conseil communal en remplacement d'Eddy Favre en tant que représentant du Parti Chrétien-social. Son élection tacite a été formalisée par le Conseil communal en date du 25 février.



Monsieur Rieder, domicilié à la Sage, est lieutenant-colonel au sein de l'Armée suisse et officie actuellement comme commandant remplaçant et chef d'état-major ad intérim de la Gendarmerie militaire (Police militaire). Déjà très actif au sein des sociétés locales, M. Rieder

est notamment Président de l'Association de la Maison des Reines. Il est en outre déjà membre de la commission agricole communale depuis plusieurs années.

Nous sommes heureux d'accueillir M. Rieder et lui souhaitons beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Nous remercions la population pour sa compréhension et sa patience lors de cette période de transition.

Transmission des commissions

Suite à la démission du conseiller en charge Eddy Favre, le Conseil communal décide d'attribuer les commissions comme suit:

- Attribution de la Commission des Constructions à Xavier Rieder
- Attribution de la Commission Agriculture à Xavier Rieder
- Attribution de la Commission Aménagement du territoire à la Présidente Virginie Gaspoz, en trinôme avec Cédric Fauchère et Patrick Sierro déjà membres de la commission afin de fonctionner en règle générale en commission restreinte.

Modifications au sein des commissions communales

- Le Conseil communal décide de nommer M. Christophe Forclaz comme membre de la Commission des Travaux publics en lieu et place de M. Romain Théoduloz qui est devenu collaborateur de l'administration communale.
- Le Conseil communal décide de nommer M^{me} Michèle Rieder-Chevrier comme membre de la Commission Formation, affaires sociales et santé, en lieu et place de M. Jean-Noël Anzévui qui a donné sa démission.

Diverses informations de votre Administration communale

Information e-Déménagement

Le projet e-Déménagement est en vigueur pour la Commune d'Evolène.



25

Subvention MagicPass 26-27

Le conseil communal décide de maintenir le subventionnement des abonnements de saison du Magic Pass et de l'Espace Dent Blanche à hauteur de Fr. 200.- pour les jeunes domiciliés sur la commune jusqu'à l'âge de 25 ans révolus pour autant qu'ils soient en formation (apprentis ou étudiants). Le remboursement se fait sur présentation de la facture auprès du guichet communal.

Information Contrôle des sacs par l'Antenne Région Valais romand

Dans le cadre de la convention 2026-2029 relative à la gestion régionale de la taxe au sac, l'Antenne est chargée d'organiser un contrôle régulier et documenté des flux de déchets. Ce dispositif vise à garantir la transparence des tonnages, la bonne utilisation des sacs officiels et la cohérence des rétrocessions

financières entre les partenaires. Afin d'assurer la mise en œuvre de ces contrôles, ces derniers ont été sous-traités à l'association vaudoise COSEDEC, spécialisée dans l'accompagnement des communes en matière de gestion des déchets et de sensibilisation. Des contrôles auront donc lieu... et les communes sont en parallèle appelées à renforcer leurs propres contrôles... (A bon entendeur...)

Nomination d'un Délégué à la protection des données (DPO)

Conformément à la Loi sur l'Information, la Protection des Données et l'Archivage (LIP-DA), entrée en vigueur le 1er janvier 2024, chaque commune est tenue de désigner un Délégué à la protection des données (DPO) d'ici au 1^{er} janvier 2026. Le Préfet du district d'Hérens a coordonné une démarche commune avec les cinq communes concernées



Diverses informations de votre

Diverses informations de votre

26

afin d'obtenir des offres groupées pour ce mandat obligatoire. Un groupe de travail intercommunal, composé notamment des responsables LIPDA de chaque commune, a analysé plusieurs propositions. Suite à l'analyse comparative réalisée par le secrétaire communal, le Conseil communal a décidé lors de sa séance du 25 novembre 2025 de désigner comme DPO pour la Commune d'Evolène, l'entreprise YB Conseils & Solutions Sàrl, considérant que son offre présente un équilibre satisfaisant entre accompagnement humain, expertise juridique et intégration d'un outil numérique.

Nouvelle direction pour l'EPVH



Communiqué de l'Assemblée générale de l'Ecole primaire du Val d'Hérens (EPVH) qui regroupe les 5 communes de la vallée:

Nomination de Monsieur Julien Pralong à la Direction des écoles enfantines et primaires du Val d'Hérens

Suite au départ à la retraite annoncé de Madame Monique Pralong, Directrice des écoles enfantines et primaires du Val d'Hérens, nous avons l'avantage de vous annoncer la nomination de Monsieur Julien Pralong comme nouveau Directeur à ce poste.

Fort d'une solide expérience dans le domaine de l'enseignement et au sein d'une direction d'école, Monsieur Pralong entrera en fonction le 1er août 2026.

Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions et nous réjouissons de

cette nouvelle collaboration.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement Madame Pralong pour son engagement, son professionnalisme et le travail accompli durant toutes ces années au service des écoles enfantines et primaires du Val d'Hérens.

Nous sommes convaincus que cette transition se déroulera de la meilleure des manières, dans un esprit de continuité, de collaboration et de confiance.

Nouvel horaire de bus dès décembre 2026 pour les étudiants

Le Conseil communal prend connaissance de la présentation du Service de la mobilité concernant la ligne CarPostal 12.381 Sion - Les Haudères - Arolla. De manière générale, par rapport à 2023, il est souligné que la fréquentation de la ligne a augmenté de 43% en 2025. En vertu des normes actuelles, la ligne aurait donc droit à des paires de courses supplémentaires. C'est pourquoi les communes ont été contactées par le SDM.

Dès la rentrée 2026/2027, il y aura l'ouverture du collège Ella Maillart avec des nouveaux horaires, notamment le début des cours à 9h. La proposition est donc d'ajouter une nouvelle paire de courses le matin pour améliorer la desserte pour les collégiens (arrivée Sion 08h50), permettant en parallèle de renforcer l'offre de loisirs en semaine et les week-ends.

Des garanties communales sont nécessaires dans le cas où l'OFT (office fédéral des transports) ne prendrait pas à sa charge les coûts de ces courses supplémentaires, ce qui paraît très probable au vu de la volonté annoncée de réaliser des économies sur les transports publics au niveau de la Confédération. La participation

cantonale se monterait à hauteur de 50%. Pour la Commune d'Evolène, la variante proposant le rajout d'une course du lundi au dimanche - privilégiée par l'ensemble des communes par rapport à la variante lundi-vendredi - entraînerait des coûts potentiels de CHF 17'451.56. Le Conseil communal décide de soutenir le développement de cette ligne pour allier besoin de la population et offre touristique. Les communes ont toutes accepté de garantir le 50% des coûts supplémentaires dès l'année 2027 en cas de refus de l'OFT. La nouvelle course sera donc bien intégrée lors du changement d'horaire ordinaire en décembre 2026.

Décision d'abandon du Lunabus Hérens par l'ACVH

A contrario du développement annoncé ci-dessus, une mauvaise nouvelle touche l'offre de mobilité dédiée à la jeunesse. La Commune d'Evolène a en effet pris connaissance de la décision d'abandon du Lunabus desservant le Val d'Hérens par l'ACVH (Association des communes du Val d'Hérens) compte tenu des coûts impor-

tants (env. 30'000 francs par an au total, 12'000 pour Evolène) et de la très faible utilisation du service. En effet, seuls 150 clients ont été dénombrés pour l'année 2025, ce qui démontre qu'il n'est pas rationnel de poursuivre... Le service sur demande avait été instauré il y a deux ans alors que l'offre rencontrait déjà un succès trop limité pour justifier une poursuite « normale ». Un sondage avait aussi été fait auprès de la jeunesse pour mieux cibler les besoins. Malheureusement, ces démarches n'ont pas suffi.

Art Valais - Fresque sur le mur des abris aux Haudères

Il y a quelques années, notre Commune a participé à l'initiative d'Art Valais en mettant à disposition le mur des abris des Haudères pour la réalisation d'une œuvre d'art cofinancée. La démarche n'a toutefois jamais été expliquée à notre population. Le site internet d'Art Valais permet néanmoins d'en apprendre plus. Avis aux amateurs...

<https://artvalais.com/open-air-museum/murals/>

27





Etat des lieux des grands projets

Etat des lieux des grands projets

Projet Clos-Lombard

Comme tout le monde a pu le constater, la réfection est totale sur notre place de Clos-Lombard. La réalisation du bâtiment communal est enfin entrée dans sa phase finale. Une inauguration officielle du bâtiment couplée à une ouverture au public aura lieu à la fin de l'été (date pas encore définitivement arrêtée). La population sera avisée par tout-ménage.

Voici la liste des adjudications effectuées depuis novembre pour ce projet :

- Menuiseries EI30 : Tech Métal SA, pour un montant de CHF 78'250.75 TTC
- Carrelage : Dessimoz Carrelage Sàrl (Saint-Martin) pour un montant de CHF CHF 90'322 TTC
- Serrurerie : Debons Métal Sàrl pour un montant de CHF 37'652.60 TTC
- Peinture intérieure : Zana Color Sàrl pour un montant de CHF 29'649.75 TTC
- Eclairage : offre complémentaire de Crettaz Electricité pour un montant de CHF 10'723.15 TTC.
- Travaux de fermetures des portes : Secu-suisse pour un montant de CHF 15'003.20 TTC. Il s'agit du prestataire actuel de la Commune qui donne satisfaction et qui permettra de garder un système unifié.
- Suppression de la ventilation : sur conseil des mandataires et compte tenu du nombre de fenêtre, ce poste a été supprimé, ce qui permet une économie d'environ 40'000.- francs.
- Aménagements extérieurs (Revêtement Ecofloor, soit une alternative au bitume et aux dalles de jardin) : entreprise MR Groupe pour un montant de 47'000.



- Mobilier :
 - Salle polyvalente : Meubles Gaille SA selon son offre à 18'996.30 TTC
 - Espace cantine : Meubles Gaille SA selon son offre à Fr. 11'261.40 TTC

Autre poste important, à la fin de l'année 2026, il est apparu nécessaire de procéder en urgence à l'adjudication de travaux de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées du bâtiment du projet Clos-Lombard. Cette intervention devait permettre de garantir la poursuite des travaux intérieurs durant la période hivernale et surtout d'éviter, durant plusieurs mois, le déversement des eaux de toiture sur la place. Au vu des contraintes de planning particulièrement serrées, les travaux ont

Annonce préalable de dépassement du crédit

Le Conseil communal rappelle que l'Assemblée primaire a validé un crédit d'engagement de CHF 2.5 millions de francs pour la réalisation du projet Clos-Lombard. Or la réalisation débouchera, nous en sommes malheureusement sûrs maintenant, sur un dépassement de ce crédit. Conformément aux principes de transparence financière (art. 5 et 16 OGFCo), ce coût devra être porté à la connaissance de l'Assemblée primaire et faire l'objet d'une validation. Compte tenu de l'avancée du projet, il a été jugé préférable d'attendre la facture finale afin de connaître avec précision la hauteur du dépassement (env. +10% du coût). Naturellement, plusieurs mesures ont été prises, notamment lors des choix de matérialité, et continueront à l'être jusqu'au bout afin de limiter ce dépassement au strict nécessaire.

A noter que l'aménagement de la place et de l'éclairage du terrain de football ne font pas partie du crédit d'engagement.

été confiés à l'entreprise Dumas, en mesure d'intervenir immédiatement, pour un montant de CHF 99'542.90 TTC.

Réfection de la place Clos-Lombard

La partie dédiée au parage a quant à elle également démarré en parallèle en vue d'une réhabilitation totale d'ici l'été.

- Crettaz électricité pour la fourniture et pose du cordon en cuivre pour un montant de CHF 6'284.30 TTC
- Marquage des places de parc : Signal SA, pour un montant de CHF 7'817.14 TTC (avec certains postes facturés en régie)
- Tableau électrique pour bornes et manifestations : Oiken pour un montant de CHF 35'048.10 TTC.



Suite à une procédure ouverte et sur recommandation du bureau technique ayant procédé à la mise en soumission, le Conseil communal décide d'adjuger les travaux à la meilleure offre soit celle de Dumas SA pour un montant de CHF 492'794.40 TTC. D'autres montants viennent s'ajouter à ce montant dédié au génie civil :

- Eclairage public : Oiken pour un montant de CHF 11'123.30 TTC (3 mâts)
- Système de mise à terre (Paratonnerre) :
 - Dumas SA pour un montant de CHF 3'470 TTC pour la fouille en surprofondeur (-70 cm du niveau fini)

Génie civil - éclairage Stade St-Jean

Une offre complémentaire a été demandée à Dumas SA pour l'éclairage car les travaux sont conséquents et doivent être coordonnés aux travaux en cours. Le Conseil communal décide d'adjuger l'offre à Dumas SA pour la partie génie civil de l'éclairage du terrain de football pour un montant de CHF 59'700.40 TTC. Ce montant s'ajoute aux frais du matériel d'éclairage adjugés à OIKEN pour un montant d'env. 75'000 francs.



Etat des lieux des grands projets

Etat des lieux des grands projets

Projet Santé et Petite enfance

Les travaux, lancé en avril dernier, continuent d'avancer, après une pause hivernale imposée par la météo en ce qui concerne le bâtiment apposé contre la salle de gymnastique. La mise en service de ces espaces reste agendée au printemps 2027.

Le bâtiment à toit plat de la crèche-nursery a de son côté pu accueillir des travaux à l'intérieur et entre peu à peu dans sa phase finale. On constate néanmoins un léger retard par rapport au planning, puisque la livraison est désormais annoncée pour la fin septembre, alors qu'il avait été envisagé de pouvoir intégrer ces nouveaux locaux au moment de la rentrée scolaire d'août 2026. Comme mentionné dans les pages dédiées à la crèche-nursery, un événement du type «portes ouvertes» sera proposé aux familles au moment du déménagement. L'ensemble du complexe sera quant à lui inauguré au printemps de l'année prochaine.

Adjudications validées par le Conseil communal depuis la dernière publication:

- Equipement abris PC: JB Project Sàrl pour un montant de CHF 30'677.45 TTC
- Porte antifeu cuisine: Rieder Systems SA pour un montant de CHF 28'751.35 TTC
- Serrurerie extérieure (dans Aménagements extérieurs: Techmétal SA pour un montant de CHF 50'101.30 TTC.
- Serrurerie intérieure (Système de rideaux intérieurs, signalétique, ouvrages métalliques): Luyet SA pour un montant de CHF 75'921.10 TTC.
- Aménagements extérieurs (procédure ouverte): Arbora Sàrl pour un montant de CHF 424'785.01 TTC
- Ingénieur paysagiste - adjudication complémentaire: Bureau Pass-age pour un montant total de CHF 40'911.60 HT.
- Contrôle d'étanchéité (contrainte Minergie en vue de l'obtention des subventions): Acrowatt à Fully pour un montant de CHF 9'015.55



- Appareillage électrique de la future crèche: DransEnergie SA pour un montant de CHF 21'815.62 TTC.
- Revêtement de sol en linoléum pour la future crèche: Laurent Gaudin Soldéco Sàrl pour un montant de CHF 24'367.80 TTC.

En parallèle, d'autres adjudications en vue de mettre à jour les alentours du centre scolaire ont eu lieu. Ces éléments ont été budgétisés mais ne font pas partie du crédit d'engagement dévolu au projet Santé et Petite enfance.

- Arrosage automatique: Terrettaz SA pour un montant de CHF 43'413.45 TTC
- Treillis: Realsport SA pour un montant de CHF 16'300 TTC
- Installation de nouveaux jeux: Bimbo pour un montant total de CHF 54'041.75 TTC.



Projet de Chauffage à distance (CAD)

L'avant-projet a débouché sur une réévaluation des coûts du projet. Si l'utilisation de la nappe souterraine tempérée semblait une idée prometteuse, l'étude du comportement de l'eau a démontré que l'eau est relativement corrosive. Cela est gérable mais nécessite des adaptations des

infrastructures, notamment dans le choix des matériaux, ce qui affecte le budget global du projet et par conséquent le prix du chauffage pour les clients finaux. Face à cela, il a été décidé de réévaluer la variante du CAD à bois, fonctionnant avec pellets ou plaquettes. Des décisions devront être prises prochainement par OIKEN/Sogaval et par la Commune sur la suite à donner à ce projet.



Structures d'accueil de la petite enfance

Comme vous le savez, notre grand projet communal «Santé et Petite enfance» avance. Ce projet dédié à l'amélioration de l'attractivité communale prévoyait en effet aussi la réalisation de nouveaux espaces pour nos structures d'accueil. Le bâtiment dédié à la crèche-nurserie sera bientôt terminé et pourra accueillir les enfants et le personnel éducatif. La Commune se réjouit de ce déménagement qui permettra de regrouper l'école et les structures d'accueil sur le même site, puisque l'UAPE – unité d'accueil pour écoliers – a déjà intégré le bâtiment scolaire «provisoirement» depuis plusieurs années. Les espaces dédiés à l'UAPE seront quant à eux disponibles dès le printemps 2027. Les exigences envers les locaux des structures d'accueil ont fortement évolué ces dernières années, de même que le besoin d'accueil extrafamilial qui est un phénomène sociétal que l'on retrouve partout. La construction et l'équipement de ces locaux, bien que coûteux, étaient donc indispensables pour la poursuite des activités d'accueil.



En perspective de ces évolutions et surtout de ce prochain déménagement de la nurse-rie-crèche, la Commune a tenu a rappelé son engagement envers ce service et les condi-tions-cadres mises en place pour proposer un service de qualité à la population. Aussi, nous vous présentons dans les pages suivantes une présentation de cette nurserie-crèche, com-plétée par quelques chiffres-clés sur le fonc-tionnement général des structures. Enfin, vous trouverez un compte-rendu relatif à notre cui-sine et ses engagements «Fourchette verte» et «Cuisinons notre région» qui démontre à son tour l'engagement communal pour une approvisionnement local et qualitatif. Nous remercions le personnel pour son enga-gement sans faille au service de la jeunesse et d'avance pour son implication particulière à venir en lien avec le changement de locaux, qui aura nécessairement un impact sur le fonctionnement ordinaire pendant quelques temps. Un grand Merci aux familles pour leur compréhension face aux perturbations in-hérentes à un tel changement. Nous res-



Structures d'accueil de la petite enfance

tons convaincus que les futurs locaux sau-ront ensuite mieux répondre aux besoins des petits et des grands ! Une journée ou soirée «portes ouvertes» de ces nouveaux locaux dédiée aux familles

aura lieu durant l'automne prochain avant l'intégration. Une ouverture à la population est quant à elle prévue en 2027, au mo-ment d'inaugurer l'ensemble du nouveau complexe.

Présentation Nurserie-crèche

La Nurserie-crèche

fait partie, avec l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE), des structures d'accueil d'Evolène. Ces structures communales sont soumises à l'autorisation d'exploiter et à la surveillance du Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ), conformément à la Loi du 05.11.2000 en faveur de la Jeunesse (LJe). Cette autorisation fixe le cadre légal et définit la capacité d'accueil ainsi que les normes d'encadrement.

Nous favorisons les sorties en plein air, ainsi que le mouvement de l'enfant au quotidien.

Les repas sont constitués d'aliments frais et locaux, ils sont préparés sur place.

Notre environnement est propice au jeu libre, aux activités créatives et à la détente.

Encadrement & lien avec les familles

Les parents nous confient leur enfant. Pour l'accueillir dans les meilleures condition et dans un esprit de collaboration avec les familles, le personnel éducatif établit une relation de confiance, de respect et un dialogue ouvert à travers des échanges réguliers. Ceux-ci permettent d'assurer continuité et cohérence dans la prise en charge des enfants.

Nurserie-Crèche

Dès le mois de septembre 2026, la Nurserie-crèche accueillera les enfants de 3 mois à leur entrée à l'école, dans de tous nouveaux locaux situés à côté du Centre Scolaire.

Les inscriptions et contrats de fréquentation se font via la plateforme :
evolene.monportail.ch

Pédagogie

La direction est responsable du bon fonctionnement de la nurserie-crèche, veille à l'application du projet pédagogique et du règlement. Avec l'équipe éducative, elle est garante d'une prise en charge de qualité, dans une atmosphère favorable au développement autonome de l'enfant et à son épanouissement au sein du groupe.

Nurserie-crèche d'Evolène

Route des Condémines - 1983 Evolène
079 624 63 76
structures.accueil@admin-evolene.ch

Pour toute question, veuillez contacter :
Julie Girard, responsable des structures
027 283 30 33 - julie.girard@admin-evolene.ch

Ouverture

du lundi au vendredi
de 6h45 à 18h45

(fermeture annuelle de 2 semaines pour Noël/Nouvel an)



Structures d'accueil de la petite enfance

Structures d'accueil de la petite enfance

Besoins et coûts croissants

Quelques éléments pour montrer l'importance du service :

Les structures d'accueil d'Evolène, cela représente :

- Entre 70 et 80 enfants accueillis au total, de 3 mois à 12 ans, avec un temps d'accueil variable (entre une demi-journée et 5 jours)
- Entre 50 et 60 repas concoctés et servis chaque jour par la cuisine des structures
- Un service offert sur une large palette horaire de 6h45 à 18h45
- Seulement 2 semaines de fermeture annuelle à Noël-Nouvel An, alors que la plupart des structures ferment également plusieurs semaines durant les vacances scolaires
- Entre 15 et 20 collaborateurs, en comp-

tant la direction, le personnel éducatif fixe, auxiliaire et remplaçant, la cuisine et l'intendance, les apprentis et stagiaires

- Un souhait de répondre au mieux au besoin des familles domiciliées, tout en respectant l'autorisation d'exploiter, les capacités des locaux et les dotations en personnel

Comme mentionné dans l'introduction, le service des structures d'accueil fait face à des demandes croissantes malgré une stabilité de la démographie locale. Si cela correspond aux besoins de notre société, répondre à ces besoins n'est pas anodin pour une commune. La nôtre a justement vu les charges dévolues à ce service fortement évoluer ces dernières années. Le tableau ci-dessous illustre les enjeux « comptables » avec notamment la part communale qui a fortement progressé, et cela avant la prise de possession des nouveaux locaux.

	2015	2017	2021	2023	2025
Charges de personnel	253'276	311'240	477'007	645'706	722'604
Charges de biens et services	59'913	63'198	86'352	80'687	101'736
Subventions cantonales	104'421	76'244	116'193	146'877	199'766
Contribution de tiers (parents)	99'742	120'776	136'750	226'858	266'076
Part communale	109'511	176'019	308'688	352'659	358'498

Les structures d'accueil de l'enfance

Crèche Aladdin et UAPE du Génie

à Evolène

par ses équipes éducatives

et son chef de cuisine

Monsieur Alain Moret

S'engage à améliorer la durabilité

dans le cadre de la démarche Cuisinons notre région.

Une attention particulière est portée à l'approvisionnement, l'équilibre alimentaire et la gestion des déchets.

EQUILIBRE ALIMENTAIRE

Les repas servis répondent aux critères Fourchette verte

PROVENANCE VIANDE & VOLAILLE

100% de la viande est suisse (poulet, porc et veau sont 40% vaudois)

70% de la volaille est suisse (poulet et dinde)

PROVENANCE PRODUITS DE LA PECHE

100% de la pêche est suisse (saumon, truite, carpe, etc.)

70% de la volaille est suisse (poulet et dinde)

PROVENANCE FRUITS ET LEGUMES

30% des fruits sont suisses (dont 50% vaudois)

60% des légumes sont suisses (dont 40% vaudois)

PROVENANCE FROMAGE & ŒUFS

100% du fromage est suisse (dont 40% vaudois)

100% des œufs sont vaudois

PROVENANCE FOURNISSEURS

100% des fournisseurs sont vaudois

PROVENANCE PRODUITS BOULANGERIE

100% du pain est vaudois

PROVENANCE LAIT, EAU & JUS DE FRUITS

100% du lait est suisse (dont 40% vaudois)

11% de jus de fruits sont suisses

Ces données reflètent une tendance de consommation évaluée sur 1 an.

Châteauneuf, le 22.05.2026



Information du
«Rucher d'Evolène»

36

En lien avec les projets et les travaux en cours, la Commune a demandé au Rucher d'Evolène de communiquer à la population son concept et ses objectifs en lien avec l'ouverture progressive des infrastructures. Nous les remercions chaleureusement d'avoir répondu à cet appel et vous présentons ci-dessous leur message.

■ **Le Rucher d'Evolène: où en sommes-nous?**

Il ne vous aura pas échappé que plusieurs travaux sont en cours dans le village. Par ce bulletin, nous souhaitons vous informer de l'avancée des travaux qui se déroulent comme prévu.
A la fin de l'été, l'hôtel Le Central rouvrira ses portes. La renaissance de cette icône nous tient tout particulièrement à coeur. Nous pensons à celles et ceux qui l'ont connu et avons hâte de leur faire revivre cet âge d'or.
Ce projet hôtelier se veut atypique car tourné vers une dimension patrimoniale

forte. Pas question de standardisation, le concept est axé sur la mise en valeur du patrimoine local en lui apportant une touche de raffinement. La volonté n'est pas non plus de transformer le village que vous connaissez par coeur mais de le faire revivre.
Pour cela, nous travaillons main dans la main avec les artisans locaux, les bureaux techniques, les entreprises de construction locales, les autorités et les citoyens du village. Le but est de monter un projet où tourisme, dynamisme économique et bien-être des habitants cohabitent en harmonie. Les visiteurs sont invités à venir habiter les lieux plutôt que de seulement y passer. En plus d'offrir des logements ancrés profondément dans le patrimoine local, le Rucher d'Evolène propose aussi de nombreuses expériences encadrées par des guides et producteurs du village. La transmission par les matériaux locaux, les récits, les gestes et le patois local est au coeur d'un projet vivant dans lequel vous avez votre place.



Information du «Rucher d'Evolène»

■ **Où en sont les travaux?**

Type de logement	Description	Description
Les chalets	Ce sont d'anciens raccards rénovés dans le respect de l'architecture d'origine. Décorés avec des objets d'époque, ils mêlent patrimoine local et design contemporain.	Déjà ouvert
Chez Berthe Ruelle de Batuja 16		Déjà ouvert
Chez Madeleine Ruelle de Batuja 12		Déjà ouvert
Chez Catherine & Joseph Intersection Ruelle de l'Eglise et Route de Sonville		
Chez Odette		Ouverture en mars 2027
L'hôtel Le Central Rue Centrale 184	7 chambres ayant chacune sa propre identité sur 3 étages dans un complexe avec jardin, bar, salon, espace petit-déjeuner et une ski room. 7 autres chambres compléteront l'hôtel dans le même esprit local et raffiné.	Ouverture fin été 2026
L'Hermitage	Hôtel esprit montagnard avec 20 chambres	Ouverture 2028
For de Blatt	Centre culturel et patrimonial destiné à accueillir animations, spectacles et conférences	Ouverture fin 2027
La Pension	Brasserie ouverte à tout le monde	Ouverture été 2027
La Maison Jaune	2 chambres d'hôtel et un magasin de sport	Ouverture fin 2027

37

■ **Vous avez le sens du service? Rejoignez-nous!**

Afin de faire vivre le complexe hôtelier, nous recherchons divers profils motivés à faire vivre un projet authentique dans un des plus beaux cadres: le village d'Evolène.

Postes à pourvoir:

- Spa Manager
- Assistant(e) polyvalent accueil
- Femme/Homme de chambre

Envoyez votre candidature (CV + Lettre de motivation)
à bonjour@rucher.com



Remaniement parcellaire par exploitation: un dossier clos, des enjeux toujours actuels

PAR XAVIER RIEDER, CONSEILLER EN CHARGE DE L'AGRICULTURE

Le projet de remaniement parcellaire par exploitation (RPE) n'a pas abouti dans la forme soumise au vote du 28 mars 2026. Pour autant, les questions qui ont conduit la commune à étudier cet outil restent pleinement d'actualité: morcellement des terres, conditions d'exploitation, transmission des exploitations et avenir de l'agriculture de montagne à Évölène.

Après des semaines d'une campagne marquée par des tensions inédites et des affiches anonymes, le verdict est tombé ce samedi : le projet pilote... plus



rhonelfm.ch
Coup d'arrêt à Évölène : le projet de remaniement parcellaire rejeté par les exploitants

Un problème ancien

Le point de départ du dossier est connu depuis longtemps: notre territoire agricole se caractérise par un morcellement très important des terres affermées, avec une forte dispersion des surfaces exploitées et une grande complexité dans les rapports entre propriété et usage agricole. Cette situation complique concrètement les déplacements, la mécanisation, l'irrigation, l'entretien des parcelles et, à terme, la lisibilité et la transmissibilité des exploitations. C'est dans ce contexte que la commune, avec la Commission agricole et les services cantonaux compétents, a étudié le RPE comme une réponse possible à un problème structurel ancien.

Ce que le RPE visait

Le RPE ne consistait pas à modifier la propriété des parcelles, qui serait restée inscrite au nom des propriétaires au registre foncier. Il visait une réorganisation de l'usage des terres affermées afin de constituer des lots plus cohérents, plus fonctionnels et mieux adaptés aux besoins des exploitations. L'objectif n'était pas seulement de maintenir des surfaces entretenues et un paysage ouvert. Il s'agissait aussi de soutenir une agriculture de montagne active, transmissible et productive, capable de continuer à générer de la valeur locale et à fournir des produits du terroir, en plus de son rôle paysager et territorial.

Une procédure arrivée à son terme

La réflexion sur le RPE s'est construite sur plusieurs années, avec des études préalables, des visites de référence, des séances d'information, une consultation publique et des ateliers participatifs. Le projet a finalement été soumis à une double validation le 28 mars 2026: d'abord par les propriétaires, puis par les exploitants. Les propriétaires ont accepté le projet à la majorité de la surface, tandis que les exploitants l'ont refusé par 33 non, 23 oui et 1 bulletin blanc sur 57. Ce résultat a mis fin à la procédure dans la forme proposée.

Ce que cette démarche a révélé

Ce dossier a confirmé l'existence d'un problème de fond, mais il a aussi montré combien la question de la terre reste sensible dans notre commune. À Évölène, la terre ne représente pas seulement une base de

Remaniement parcellaire par exploitation: un dossier clos, des enjeux toujours actuels

production: elle garde une valeur patrimoniale, familiale, symbolique et identitaire forte. Le débat n'a donc pas porté uniquement sur des aspects techniques. Il a également été marqué par des craintes liées à la maîtrise du foncier, par un climat de tension, par la circulation d'informations incomplètes ou erronées, ainsi que par une participation inégale aux démarches d'information et d'échange proposées.

Quelles suites pour la commune?

La suite ne passera donc pas forcément par un projet identique, mais peut-être par des outils plus spécifiques, plus ciblés et plus progressifs. Selon les secteurs et les possibilités, cela peut concerner par exemple des améliorations ponctuelles d'accès ou

d'irrigation, un travail renforcé sur la mise en valeur des produits du terroir et des filières locales, ou encore des démarches volontaires pour consolider certaines exploitations dans la durée.

Pour la suite

La votation a clos une procédure, mais elle n'a pas clos la réflexion. L'un des enseignements majeurs de cette démarche est qu'un projet de cette nature ne peut avancer durablement que dans un climat suffisamment clair, avec une information comprise, des tensions contenues et une implication réelle des personnes concernées. La commune devra donc poursuivre son travail avec lucidité, en tenant compte à la fois des réalités agricoles, des sensibilités locales et de la nécessité d'identifier, pour l'avenir, des réponses concrètes et adaptées au territoire.

Le RPE n'a pas été retenu, mais il laisse une question ouverte: comment concilier, dans les années à venir, l'attachement à la liberté individuelle et la nécessité d'outils collectifs pour maintenir une agriculture de montagne viable?





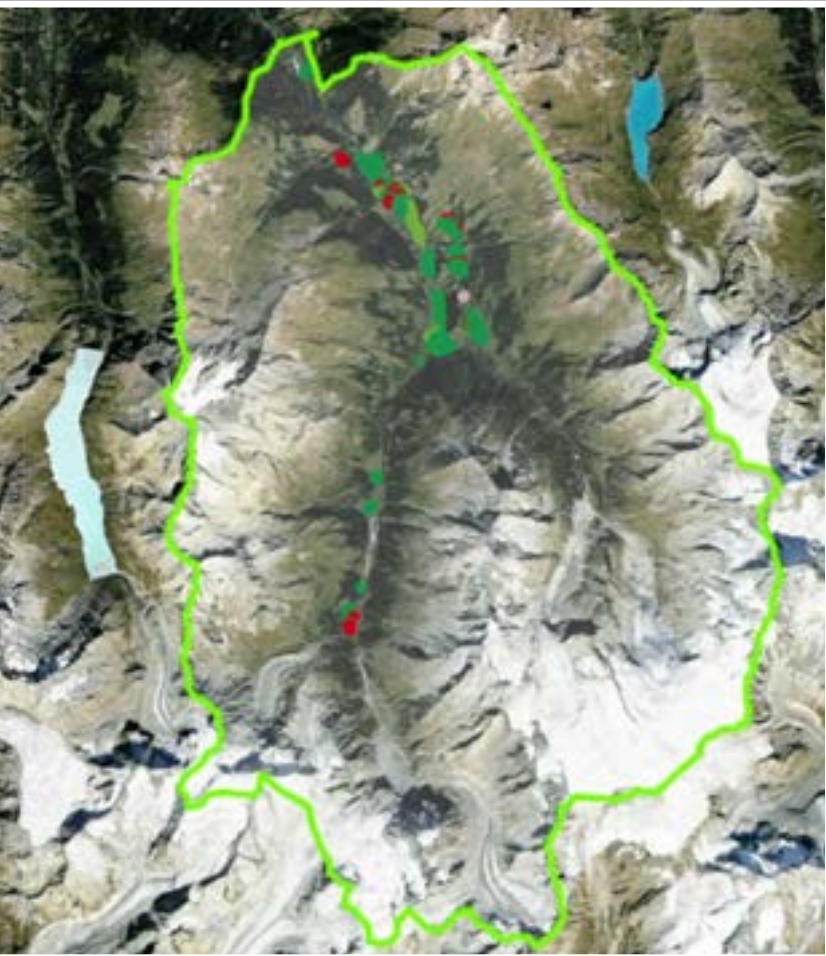
Assainissement de l'éclairage public

Assainissement de l'éclairage public

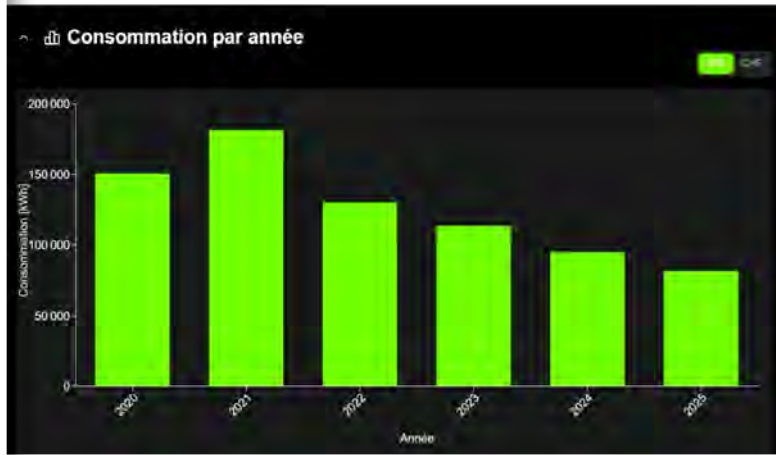
Un parc d'éclairage qui transite au LED

La Commune d'Evolène brille de mille feux, c'est le cas de le dire, puisque le parc communal compte aujourd'hui pas moins de 503 points lumineux. Mais qu'en est-il de la consommation électrique d'une telle installation? C'est à cette question que répond cet article.

Actuellement, 72 % du parc est équipé de technologie LED. Cette transition progressive permet de réduire significativement la consommation électrique ainsi que les coûts d'exploitation. Les anciennes lampes à vapeur de mercure et à l'iodure métallique, plus énergivores, ne représentent désormais plus qu'une faible part du réseau et seront progressivement remplacées lors des prochaines étapes de modernisation. Les résultats sont déjà visibles: depuis 2021, la consommation annuelle d'électricité liée à l'éclairage public a fortement diminué, passant de 150'000 kWh en 2020 à 81'000 kWh en 2025. En 2025, l'éclairage public représente encore 15 % de la consommation électrique communale. Les dépenses énergétiques suivent également une tendance à la baisse, malgré les fluctuations du prix de l'électricité observées ces dernières années.



Répartition des points lumineux sur le territoire communal (en rouge: vapeur de mercure, en vert foncé: LED, en vert clair: iodure métallique).



Évolution de la consommation annuelle en kWh

Depuis 2022, la Commune d'Evolène mène un important programme d'assainissement de son éclairage public afin de réduire la consommation d'énergie, moderniser les installations et limiter la pollution lumineuse. Les travaux ont été réalisés secteur par secteur. Par exemple: la traversée des

Haudères en 2022, la route de contournement d'Evolène en 2023, ainsi que le vieux village des Haudères la même année.

Un éclairage intelligent et adaptatif

Sur les routes les moins fréquentées, la détection s'effectue grâce à de petits capteurs de mouvement sans fil, visibles sous la forme de boîtiers noirs installés à proximité des luminaires. Lorsqu'un usager passe, l'éclairage augmente automatiquement son intensité avant de revenir à un niveau réduit. Sur les axes cantonaux plus fréquentés, des compteurs de trafic spécifiques ont

été installés, notamment sur la route de contournement d'Evolène et avant l'entrée des Haudères. Ces dispositifs, visibles depuis la route, regroupent une passerelle de communication vers le cloud ainsi qu'un radar de détection. Mais rassurez-vous: ces radars servent uniquement à mesurer le trafic et ne contrôlent en aucun cas la vitesse des véhicules. En effet, l'intensité lumineuse est automatiquement adaptée en fonction du flux de circulation sur les principaux axes de la commune. Bien que cette variation soit imperceptible à l'œil nu, elle permet de réaliser des économies d'énergie substantielles. Le suivi à distance facilite également les interventions rapides en cas de panne.



Vue depuis la route à l'entrée des Haudères, le boîtier et le radar attachés au mât d'éclairage ne contrôlent en aucun cas la vitesse des automobilistes!



Les prochaines étapes prévues en 2026

Comme mentionné plus haut, si l'efficacité énergétique a été améliorée, les économies réalisées sont en partie contrebalancées par la hausse et la volatilité des prix de l'énergie. Sans ces gains d'efficacité, la facture aurait donc pu être nettement plus élevée. Dans ce contexte, la Commune se doit de poursuivre dans cette voie.

Les interventions suivantes sont encore prévues en 2026:

- la modernisation de l'éclairage à La Sage, avec le remplacement des derniers points lumineux au mercure;
- en collaboration avec le Service de la mobilité, la modernisation de la Route du

Vallon à Arolla, où subsistent également des luminaires au mercure;

- l'assainissement de l'éclairage du terrain de football, dont la fin des travaux est prévue d'ici fin juin. Le projet prévoit le passage de 4 à 6 mâts d'éclairage équipés de LED et d'un variateur d'intensité commandé à distance. Bien que le niveau d'éclairage reste conforme à la norme de 120 lux, cette nouvelle installation permettra de mieux orienter la lumière et de réduire les nuisances lumineuses pour le voisinage;
- à plus long terme, la poursuite de la modernisation dans le centre d'Evolène.

A travers ces investissements, la Commune d'Evolène confirme sa volonté de conjuguer efficacité énergétique, sécurité des usagers et respect de l'environnement.



Comme introduit dans notre dernier bulletin d'information, la Commune d'Evolène, labellisée « Cité de l'énergie », souhaite donner une impulsion pour ses habitants devant entreprendre des rénovations énergétiques, en octroyant une aide permettant de financer une partie de l'audit énergétique : le CECB Plus.

Pour information ou rappel, le CECB Plus (Certificat énergétique cantonal des bâtiments)

est une évaluation énergétique détaillée des bâtiments en Suisse. Il va au-delà du CECB classique en analysant la consommation d'énergie, les pertes thermiques et le potentiel d'amélioration. Il fournit une note globale et des recommandations concrètes pour réduire la consommation d'énergie et améliorer le confort. Ce certificat sert de base pour planifier des rénovations et bénéficier de subventions. Il est particulièrement utile pour comparer l'efficacité énergétique des bâtiments et orienter les décisions d'investissement.

ASPECT	CECB	CECB PLUS
Etiquette énergie A - G	✓	✓ + rapport conseil
Analyse enveloppe et technique	✓	✓ + variantes personnalisées
Priorisation des travaux	✗	✓
Estimation coûts & économies	✗	✓
Calcul de subventions	✗	✓ Selon le canton
Conseil neutre et accompagnement	✗	✓

Image copiée sur le site <https://www.dgexpertise.ch/audit-cecb/>

Depuis lors, le Conseil communal a pris connaissance des éléments issus de la Commission énergie relatifs à l'introduction d'une subvention communale pour les audits énergétiques CECB+.

Le Conseil communal a décidé de valider le règlement proposé pour une entrée en vigueur rétroactive au 1 janvier 2026 en y intégrant les éléments suivants:

- Aide fixée à 40% sur le CECB+, pour un plafond maximal de CHF 1'000
- Ces subventions seront accordées uniquement aux résidences principales

Le règlement sera glissé sur le site internet dès que possible sous l'onglet «Energie» ainsi qu'avec les autres «Règlements» communaux.

Une soirée d'information dédiée à la rénovation avait été annoncée pour le début d'année 2026. L'arrivée de nouveaux collaborateurs au service technique, la surcharge liée aux projets en cours et les événements du début d'année ayant remis la priorité sur la sécurité incendie ont entraîné un report de cette séance. Une nouvelle date n'a pas encore été fixée mais le souhait d'une telle soirée reste compte tenu de l'importance de l'enjeu et de son articulation particulière avec la préservation du patrimoine bâti.



Association des collectivités concédantes de Grande-Dixence et Projet Gornerli

44

Le présent bulletin a aussi pour vocation de vous tenir informer à propos des enjeux importants pour notre Commune. L'hydroélectricité et les enjeux autour des aménagements de Grande-Dixence en font indubitablement partie, et il est crucial que la population suive les discussions en cours puisqu'elle sera appelée à décider prochainement en ce qui concerne l'avenant à la concession en vue d'autoriser le projet Gornerli ainsi que dans quelques années concernant le prochain retour des concessions.

Aussi, nous vous proposons de prendre connaissance des dernières communications officielles en lien avec ce sujet. Le premier vient de la nouvelle Association des collectivités concédantes de la Grande-Dixence dont Evolène fait partie, à l'occasion de sa première assemblée générale. La seconde est le récent communiqué de presse fait par la société Grande-Dixence SA pour informer sur l'état de situation du projet Gornerli, dont on entend parler depuis plusieurs années et dont la réalisation impacterait tout le bassin de GD.



L'ACC GD représente les intérêts valaisans concernant les aménagements hydroélectriques de la Grande Dixence SA

En 2025, les 20 communes concessionnaires de la Grande Dixence SA se sont regroupées avec le Canton du Valais au sein de l'« Association des collectivités concédantes de la Grande Dixence » (ACC GD). Lors de la première assemblée générale, l'organisation tire un bilan positif de sa phase de démarrage et se tourne vers l'avenir.

Depuis sa création le 25 août 2025, les communes autour de la Grande Dixence et le Canton du Valais travaillent en étroite collaboration. Elles planifient ensemble la manière dont l'utilisation de l'installation pourra être organisée après la fin de la concession actuelle en 2044. L'objectif est de regrouper les intérêts de toutes les communes concernées du Haut- et du Bas-Valais ainsi que du Canton du Valais, afin de garantir que l'hydroélectricité soit égale-

ment utilisée à l'avenir dans l'intérêt des communes et du canton et qu'elle apporte des avantages économiques à la région. « Avec cette association, nous créons la base pour utiliser nos ressources de manière responsable, renforcer la création de valeur régionale et défendre nos intérêts regroupés en vue de la nouvelle concession de la Grande Dixence dès 2045 », déclare Romy Biner-Hauser, présidente de la commune de Zermatt et coprésidente de l'ACC GD. Virginie Gaspoz, présidente de la commune d'Evolène et coprésidente de l'ACC GD, ajoute: « Le regroupement et la collaboration étroite nous permettent de nous exprimer d'une seule voix. Nous créons ainsi les meilleures conditions pour l'utilisation future des installations et pour le développement économique de nos régions. »

Association des collectivités concédantes de Grande-Dixence et Projet Gornerli

Organisation et priorités des travaux

Au cours des huit premiers mois, l'ACC GD a mis en place son organisation. Des spécialistes des domaines de la conduite de projet, de la technique, de l'énergie et de la communication ont été désignés et ont commencé leurs travaux.

Par des rencontres régulières avec les concessionnaires actuels ainsi que par des échanges avec les communes et les autorités, il est assuré que les tâches de l'association soient traitées de manière efficace et coordonnée, de sorte que la reprise de la centrale puisse intervenir au plus tard en 2045 dans l'intérêt des communes et du canton.

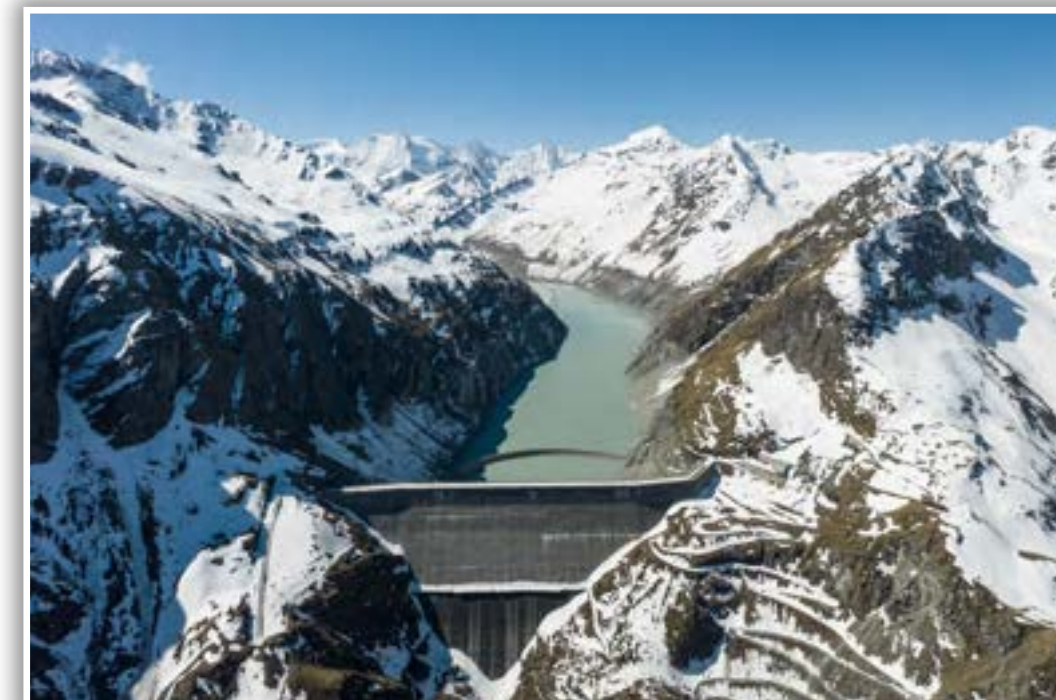
Un axe important des travaux concerne la préparation des bases de décision relatives au projet de bassin à usages multiples du

Gornerli. Celui-ci est actuellement planifié par la Grande Dixence SA.

Pour sa réalisation, le titulaire de la concession est tenu de déposer une demande de concession complémentaire auprès des communes et du canton. Les spécialistes de l'ACC GD examinent les bases du projet et évaluent ses effets sur les communes et le canton.

Participation et transparence garanties par la loi

Dans le canton du Valais, les assemblées primaires des communes attribuent les droits d'eau des torrents latéraux et le Canton du Valais attribue les droits d'eau du Rhône. La population décide ainsi de l'octroi des concessions hydroélectriques ainsi que des concessions complémentaires.



45



Association des collectivités concédantes de Grande-Dixence et Projet Gornerli



Association des collectivités concédantes de Grande-Dixence et Projet Gornerli



La retenue à buts multiples de Gornerli franchit une étape importante

Le projet de retenue à buts multiples de Gornerli, au-dessus de Zermatt, franchit une nouvelle étape importante. Des études hydrologiques et climatiques approfondies, menées sur l'ensemble du système de Grande Dixence, permettent aujourd'hui de déterminer précisément le volume de stockage. Le projet de construction et les études de dangers naturels sont à bout touchant, alors que le concept logistique est bien avancé. Parallèlement aux travaux de planification en cours, le dialogue avec les groupes d'intérêt se poursuit sur diverses thématiques liées à la protection de l'environnement et des paysages. Les résultats confirment le rôle central du projet Gornerli pour le futur approvisionnement hivernal en électricité renouvelable de la Suisse ainsi que pour répondre à différents objectifs régionaux, notamment la protection contre les crues, la sécurisation à long terme de l'approvisionnement en eau et l'élaboration d'un concept énergétique global pour Zermatt.

Lancé en 2019, le projet Gornerli figure parmi les 16 projets prioritaires de la Confédération issus de la Table ronde consacrée à l'énergie hydraulique. Suite à son inscription dans le plan directeur cantonal et au dépôt du rapport d'enquête préliminaire auprès du Canton du Valais début 2024,

le projet de construction est aujourd'hui bien avancé. Ce dernier concerne le barrage proprement dit, et également la station de pompage souterraine, sans oublier le concept logistique et les analyses relatives aux dangers naturels. Il s'établit sur des bases techniques détaillées, en intégrant les connaissances les plus récentes en matière d'hydrologie, de glaciologie et de géologie. En gardant une vision à long terme, le changement climatique est un facteur important à prendre en compte. «La définition définitive du volume du lac, dans le cadre du projet de construction, s'inscrit dans une démarche normale de maturation d'un projet de cette envergure. Elle reflète notre volonté de fonder les décisions sur des données scientifiques solides et actualisées, tout en garantissant un dimensionnement cohérent avec le potentiel du site à long terme», explique Beat Imboden, directeur de Grande Dixence. «Sur la base de ces fondations solides, il est désormais nécessaire, non seulement de la part de Grande Dixence, mais aussi des organisations environnementales, des acteurs locaux, des concédants ainsi que des autorités cantonales, de fournir un effort supplémentaire important afin de permettre la réalisation du projet.»

Des études scientifiques pour une planification à long terme

Afin d'adapter l'ouvrage à une exploitation optimale du potentiel hydrologique, Grande Dixence a mandaté l'EPFZ ainsi qu'un bureau spécialisé pour analyser les apports en eau attendus jusqu'à la fin du siècle. Ces études tiennent compte des scénarios climatiques les plus récents et couvrent le bassin versant de la Gornera, ainsi que l'ensemble du réseau hydrologique de Grande Dixence. Les analyses

confirment un potentiel hydrologique de 140 millions de mètres cubes d'eau d'apports supplémentaires par an jusqu'à la fin du siècle.

Un projet mûri et optimisé

L'état actuel de nos connaissances sur l'hydrologie de l'ensemble du bassin versant de la Grande Dixence permet de dimensionner le volume du réservoir de Gornerli à 120 millions de mètres cubes, ce qui correspond à une capacité supplémentaire de stockage hivernal de 550 GWh. Les premières études de faisabilité réalisées dès 2021 faisaient état d'un volume de retenue d'environ 150 millions de mètres cubes, correspondant à une capacité maximale de stockage hivernal de 650 GWh. Les porteurs du projet prévoient cette adaptation dans l'optique d'une solution durable à long terme. Gornerli demeure avec 550 GWh le projet de stockage hivernal de loin le plus important parmi les 16 projets de la Table ronde sur l'énergie hydraulique. Outre la production d'énergie, le barrage joue également un rôle clé dans la future protection contre les crues de Zermatt et de tout le Mattertal. Par ailleurs, le projet garantit aux communes une sécurité d'approvisionnement en eau à long terme, pour l'agriculture, le tourisme et l'eau potable. En complément, sous l'impulsion de la commune de Zermatt, Grande Dixence élabore, en étroite coordination avec EW Zermatt et les Zermatt Bergbahnen, un concept énergétique global dans lequel Gornerli occupe une place importante. Le dimensionnement du barrage repose sur les dernières connaissances topographiques et géologiques, ce qui conduit à une hauteur du barrage de 100 mètres. Lors de la mise en service de l'installation, le glacier occupera encore partiellement la vallée, limitant temporairement la capacité du lac. À l'horizon 2040, le volume de

stockage pour l'énergie hivernale assurera 435 GWh; il atteindra son plein potentiel avec le retrait complet du glacier, prévu entre 2045 et 2060 selon les scénarios climatiques.

L'avancement du projet Gornerli permet de le deviser aujourd'hui à environ 510 millions de francs. Ce budget reflète une augmentation des coûts de construction qui réside principalement dans de nouvelles connaissances, plus approfondies, en matière de géologie, de topographie ainsi que de la logistique de chantier. Considéré comme projet d'intérêt national dans le cadre de la Table ronde de la Confédération sur l'énergie hydraulique, il pourrait bénéficier d'un soutien fédéral allant jusqu'à maximum 60% des coûts de construction, sous réserve des décisions formelles qui feront suite au dépôt de l'autorisation de construire.

Les 650 GWh de stockage d'énergie hivernal seront atteints dans l'ensemble du réseau Grande Dixence avec la réalisation du projet Dix +. Ce projet de rehaussement d'environ 5 mètres du barrage de la Grande Dixence permettrait de stocker environ 20 millions de mètres cubes supplémentaires, représentant 100 GWh, sur le reste du système hydraulique de Grande Dixence. La faisabilité technique et opérationnelle du projet est établie; en revanche, des questions d'ordre réglementaire restent encore à clarifier avec la Confédération.

Des procédures déterminantes

Dans le cadre du Dialog Gornerli, Grande Dixence aborde avec différentes associations environnementales, l'Association des guides de Zermatt, le Club Alpin Suisse Monte Rosa, des représentants des milieux de la pêche, la Commune de Zermatt et le Canton, des thématiques en lien avec l'en-



Mérites sportifs et culturels

PAR CÉDRIC FAUCHÈRE, CONSEILLER EN CHARGE DE LA GESTION DES DÉCHETS, DE LA MOBILITÉ ET DE LA VIE LOCALE

vironnement et le paysage. Par ailleurs, une analyse de variantes du projet, demandée par les groupes d'intérêts, est réalisée et, selon ses résultats, sera susceptible d'influencer la variante de projet actuellement envisagée par Grande Dixence. La détermination des mesures de compensation supplémentaires demandées par la Table ronde sur l'énergie hydraulique est essentielle pour l'avancement du projet. Leur ampleur doit être déterminée conjointement par Grande Dixence, les groupes d'intérêts et le Canton, ce dernier jouant un rôle de coordination. Grande Dixence ne pourra finaliser la demande d'autorisation de construire qu'une fois le processus de dialogue avec les groupes d'intérêts, les aspects liés aux concessions avec les concédants ainsi que les mesures de compensation avec le Canton clarifiés. La réalisation du projet Gornerli dépendra en définitive de l'issue de ces négociations, de la préconsultation auprès du Canton, des décisions des assemblées primaires des concédants, de la décision du Grand Conseil du Canton du Valais ainsi que de la procédure d'autorisation cantonale qui s'ensuivra. Une fois le permis de construire définitif obtenu, il faudra compter environ 6 ans de travaux. Grande Dixence table actuellement sur une mise en service en 2035. Avec la conclusion prochaine du projet de construction, Grande Dixence pose un jalon important pour la réalisation du projet

Gornerli. Dans ce projet, la sécurité d'approvisionnement en électricité – tant au niveau national que communal – la protection régionale contre les dangers naturels et les crues ainsi que la sécurité de l'approvisionnement en eau à long terme à l'échelle suprarégionale constituent des priorités. Le projet Gornerli, issu du changement climatique, en retire des éléments positifs, en prévoyant une capacité accrue de stockage et de production d'énergie renouvelable.

Grande Dixence SA en bref

Fondée en 1950, Grande Dixence SA est leader dans le domaine de la fourniture de puissance électrique en Suisse et en Europe. La société basée à Sion est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique de la Grande Dixence qui capte les eaux de 35 glaciers valaisans, du Mattertal (région de Zermatt) au Val d'Hérens. Fleuron de ce complexe, le barrage de la Grande Dixence recueille et stocke les eaux ainsi récoltées. La production de Grande Dixence SA représente le cinquième de l'énergie d'accumulation du pays. L'énergie produite par son aménagement est livrée dans sa totalité à ses quatre actionnaires qui se partagent le capital-actions de l'entreprise (CHF 300 millions). Ces quatre actionnaires sont: Alpiq Suisse SA (60%), Axpo Power AG (13 1/3%), BKW Energie AG (13 1/3%) et IWB Industrielle Werke Basel (13 1/3%).

Une nouvelle remise de mérites communaux – sportifs, culturels et spéciaux – a eu lieu le vendredi 28 novembre au Centre scolaire d'Evolène. Une quinzaine de mérites ont été remis à cette occasion.

Nous vous présentons les personnes et associations récompensées dans les pages suivantes. **Toutes nos FELICITATIONS aux lauréats!**

Remise des mérites 2024-2025

- 5 Mérites sportifs
- 10 Mérites culturels
- 2 Mentions spéciales

MÉRITE SPORTIF:

1) FC équipe Junior B

Pour l'accession à la finale de la coupe valaisanne de l'équipe du GS Val d'Hérens



MÉRITE SPORTIF:

2) Madame Josette Valloton

Pour son exploit en devenant la première femme guide à gravir les 14 sommets de plus de 8'000 mètres de l'Himalaya



MÉRITE SPORTIF:

3) Madame Claire-Lise Quinodoz
Pour son dévouement sans faille auprès des jeunes en tant qu'entraîneuse depuis 1988



MÉRITE SPORTIF:

4) Monsieur Julien Vuignier
Pour sa saison exceptionnelle en tant qu'entraîneur de l'équipe suisse masculine de ski



◀ MÉRITE SPORTIF:

5) Monsieur Jacques Métrailler
Pour ses résultats personnels et par groupe en tant que tireur et son engagement depuis 2016 en tant que président de la société de tir de la Cible ainsi que de moniteur des jeunes tireurs

MÉRITE CULTUREL:

1) Madame Marlène Mauris
pour ses œuvres littéraires «Contes et Chronique d'épicière», «Escarpées» et «Falcata», ainsi que sa participation dans l'œuvre musicale «Chouk»



MÉRITE CULTUREL:

2) Madame Lorène Quinodoz
pour ses compositions musicales «Au cœur d'Evolène» et «Chouk»



◀ MÉRITE CULTUREL:

3) Monsieur Hans-Rudolph Pfeifer
pour son implication pour le développement d'une offre culturelle et muséale dans notre commune, en particulier pour la création du Centre de Géologie et de glaciologie des Haudères

MÉRITE CULTUREL:

4) Madame Marli Beytrison
pour son modèle d'intégration, tisserande d'origine brésilienne, figurant dans le livre «Artisanes» qui met en avant les métiers de la création quotidienne, dans le sillage d'une tradition parfois millénaire



Mérites sportifs et culturels



Mérites sportifs et culturels

MÉRITES CULTURELS:

5) Monsieur Charles-Albert Beytrison

pour son travail de bénédictin, sa passion, en matière de généalogie, sa participation à la création de l'Association pour la Valorisation de l'Héritage Alpin et la création d'un arbre phylogénétique sur la totalité des familles du Val d'Hérens

6) Monsieur Philippe Métrailler

pour son engagement constant et remarquable auprès de l'Echo de la Dent Blanche, dès 1973, en tant que musicien et en occupant diverses fonctions au comité et à la présidence ainsi qu'à l'organisation et à la présidence de nombreuses manifestations

7) Madame Larissa Maître

pour son titre de championne suisse en 1ère catégorie Brass Band en novembre 2023 avec le Brass Band 13 étoiles formation B

8) Tifaine Métrailler

pour son titre de championne suisse en 1ère catégorie Brass Band en novembre 2023 avec le Brass Band 13 étoiles formation B

9) Monsieur Théo Favre

pour son titre de champion suisse en 1ère catégorie Brass Band en novembre 2023 avec le Brass Band 13 étoiles formation B

10) Monsieur Antoine Pralong

pour son titre de vice-champion Suisse de basse dans la catégorie cadet en mai 2025



MENTIONS SPÉCIALES:

1) Monsieur Vincent Pralong

pour l'excellence de son parcours musical, déjà soulignée par le mérite culturel décerné en 2023

2) Madame Julie Pralong

pour l'excellence de son parcours musical, déjà soulignée par le mérite culturel décerné en 2018 et la mention spéciale décernée en 2023





Promotions civiques

Promotions civiques

PAR JESSICA MAÎTRE, CONSEILLÈRE EN CHARGE DE LA FORMATION, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

54

Au travers de sa commission Formation, affaires sociales et santé, qui s'occupe également de la Jeunesse, la Commune d'Evolène a invité les jeunes citoyens suisses des classes 2007 et 2008 pour marquer leur passage à la majorité au cours de ces deux dernières années. Ce passage à l'âge adulte et aux responsabilités civiques fut fêté le vendredi 17 avril autour d'un apéritif dînatoire. Une quinzaine de jeunes ont répondu présents à l'appel de la commune.

Nous vous présentons dans les pages suivantes cette belle jeunesse, avec leurs projets, leur attachement et leurs idées pour notre région.

Absents lors de cette soirée: Crettaz Romane, Follonier Pierrick, Forclaz Amandine, Frost Cameron, Georges Jérémy, Guenat Damien, Guenat Océane, Martin Valentine et Pralong Alexis.



MÉTRAILLER DAN

Date de naissance: 07.03.2007
Village de domicile: Les Haudères
Fils de Guy et Claudia Métrailler
Profession/Activité: Je suis apprenti mécanicien chez BMW au Garage Urfer à Sion
Projet d'avenir: J'aimerais enseigner la mécanique à l'EPTM (Ecole professionnelle technique et des métiers de Sion) la pratique ou la théorie.
Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: Pouvoir représenter ma commune.
Ce que j'aime à Evolène? Le patrimoine, les traditions et la fierté de ses habitants.
Ce qu'on pourrait améliorer? Un meilleur développement pour la jeunesse, une évolution et modernisation des activités proposées.



BEYTRISON SACHA

Date de naissance: 14.11.2008
Village de domicile: Evolène
Fils de Antoine Beytrison et Gwenaëlle Hermelin
Profession/Activité: Je suis apprenti 2^e année de charpentier chez Pralong Moix et Cie SA à La Lurette
Projet d'avenir: Je souhaite réussir mon CFC, passer le permis de chasse et bien évidemment rester vivre à Evolène.

Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: Avoir plus de liberté et pouvoir passer le permis de conduire.
Ce que j'aime à Evolène? J'adore l'ambiance et la vie villageoise, le fait que tout le monde se connaisse et se salue.
Ce qu'on pourrait améliorer? L'offre des transports publics.



MOIX MÉLODY

Date de naissance: 27.03.2007
Village de domicile: Evolène
Fille de Muriel Fournier et Joël Moix
Profession/Activité:

Stage de Maturité sociale à la Crèche à Evolène après les 3 années d'ECG (Ecole de culture générale)
Projet d'avenir: Continuer ma formation à la HES en travail social.
Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: Avoir des droits et des responsabilités et une plus grande liberté de choix.
Ce que j'aime à Evolène? J'aime l'ambiance, la convivialité, nos traditions vivantes comme le carnaval sans oublier la beauté du patrimoine et du décor dans lequel on vit.



Ce qu'on pourrait améliorer? Une offre plus diversifiée d'activités, une amélioration des transports publics et prévoir un local pour la jeunesse.

BONVIN SILVAIN

Date de naissance: 01.09.2008
Village de domicile: Evolène
Fils de Xavier Bonvin et Marie-Hélène Fauchère -Bonvin
Profession/Activité: Je suis apprenti boucher chez Del Genio à Sion
Projet d'avenir: Je souhaite passer mon permis de conduire et travailler aux abattoirs à Martigny.
Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: Acquérir le droit de vote
Ce que j'aime à Evolène? J'aime l'ambiance du village, la convivialité de ses habitants et les magnifiques paysages.
Ce qu'on pourrait améliorer? Une amélioration des transports en commun et de l'offre touristique.



ADRIEN VERNIER

Date de naissance: 12.01.2007
Village de domicile: Evolène
Fils de Samuel et Sandrine Vernier
Profession/Activité: Je suis électricien chez Crettaz Electricité à Evolène
Projet d'avenir: Je souhaite poursuivre dans le métier de l'électricité et vivre à Evolène.
Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: Profiter de sa jeunesse et faire du sport
Ce que j'aime à Evolène? J'aime l'ambiance villageoise, la convivialité entre les habitants et la beauté du village.
Ce qu'on pourrait améliorer? Les infrastructures des remontées mécaniques, il ne faut surtout pas lâcher le projet Télé-Evolène pour pouvoir conserver le ski alpin.



MÉTRAILLER LOU

Date de naissance: 25.05.2008
Fille de Nicolas Métrailler et Emmanuelle Anzévui
Profession/Activité: Je suis en 3^e année

d'apprentissage de dessinatrice en bâtiment.
Projet d'avenir: J'aimerais devenir architecte.
Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: Pouvoir faire officiellement ce que je faisais officieusement.
Ce que j'aime à Evolène? J'aime notre splendide Dent-Blanche, les paysages, nos villages, les traditions vivantes et nos cultures.
Ce qu'on pourrait améliorer? Comme ça rien de particulier, à voir avec le temps.



RONG CÉLIA

Date de naissance: 13.01.2008
Village de domicile: Les Haudères
Fille de Christophe et Myriam Rong
Profession/Activité:

Je suis en 3^e année du collège de la Planta option spécifique musique.
Projet d'avenir: Finir le collège et voyager le plus possible.
Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: avoir un peu plus de liberté.
Ce que j'aime à Evolène? L'ambiance dans le village en été.
Ce qu'on pourrait améliorer? Qu'il y ait plus de lignes de bus la nuit, le soir, le week-end, encourager le tourisme.

55



Promotions civiques

56

PRALONG VINCENT

Date de naissance: 27.02.2008

Village de domicile: La Tour
Fils de Christophe et Isabelle Pralong

Profession/Activité: Je suis en 4ème au collège des Creusets option spécifique économie.

Projet d'avenir: J'aimerais faire des études soit en économie ou dans l'enseignement. Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: être responsable, pouvoir signer des contrats, voter, être plus autonome.

Ce que j'aime à Evolène? Les gens, l'ambiance, les paysages.

Ce qu'on pourrait améliorer? Les transports en commun la journée, il n'y a pas assez de correspondances.

PRALONG JULIEN

Date de naissance: 11.04.2007

Village de domicile: Evolène
Fils de Frédéric et Isabelle Pralong

Profession/Activité: Je suis en 5° du collège des Creusets en math forte.

Projet d'avenir: J'aimerais aller à l'université. Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: obtenir le permis de conduire et avoir le droit de vote

Ce que j'aime à Evolène? Le paysage, la montagne, le ski, la vie en communauté, les traditions.

Ce qu'on pourrait améliorer? Améliorer les infrastructures touristiques, les remontées, offrir des activités en intérieur.

BARMASZ MATTEO

Date de naissance: 21.06.2007

Village de domicile: Evolène
Fils de: Hermann et Emilia Barmaz

Profession/Activité: Je suis apprenti 4° mécanicien sur poids lourd à Conthey. Projet d'avenir: Faire l'école de recrue et devenir chauffeur professionnel.

Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: avoir plus de liberté et d'autonomie.

Ce que j'aime à Evolène? Le carnaval et l'ambiance entre les jeunes.

Ce qu'on pourrait améliorer? Trouver un lieu de rencontre pour les jeunes, une salle de sport pour l'hiver.

BEYTRISON EMMA

Date de naissance: 07.07.2007

Village de domicile: Evolène
Fille de Antoine Beytrison et Gwenaëlle Hermelin

Profession/Activité: 5° du collège en Espagnole

Projet d'avenir: J'aimerais aller à l'université de Genève en science pharmaceutique

Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: que je peux voter et c'est très important. Je me sens libre de faire ce qu'il me plaît.

Ce que j'aime à Evolène? La solidarité, l'entente entre les jeunes, les classes 2007 sommes tous soudés, on peut compter les uns sur les autres.

Ce qu'on pourrait améliorer? Que le projet de Télé-Evolène puisse aboutir, plus de lignes dans les transports publics.

CASTERA ZAYAN

Date de naissance: 19.01.2007

Village de domicile: Evolène
Fils de Wilfrid et Marion Castera

Profession/Activité:

Apprenti aux structures d'accueil ASE d'Evolène
Projet d'avenir: J'aimerais rentrer à l'école sociale pour être éducateur de la petite enfance.



Promotions civiques

Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: avoir plus de responsabilités et d'autonomie.

Ce que j'aime à Evolène? La mentalité conviviale, les traditions, l'esthétique de notre village.

Ce qu'on pourrait améliorer? Les transports en communs et diversifier les surfaces commerciales.

CROTTET ALINE

Date de naissance: 07.04.2007

Village de domicile: Les Haudères

Profession/Activité: Je suis en 5° du collège à la Planta en art visuel

Projet d'avenir: J'aimerais aller à l'université de Fribourg en slavistique (étude linguistique des langues slaves).

Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: que je peux voter, je me sens plus libre et je vais pouvoir avoir des responsabilités.

Ce que j'aime à Evolène? L'ambiance, les traditions, le carnaval, le costume.

Ce qu'on pourrait améliorer? Maintenir et améliorer les remontées dans notre commune.

FAUCHÈRE SÉLÈNE

Date de naissance: 01.01.2008

Village de domicile: Evolène

Fille de Cédric et Denise Fauchère

Profession/Activité: 3° de l'école de culture générale en santé.

Projet d'avenir: J'aimerais devenir enseignante en école primaire.

Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: pouvoir prendre des responsabilités, concrétiser des projets d'avenir et avoir d'autres libertés.

Ce que j'aime à Evolène? Les paysages, la communauté, les organisations touristiques, la cohésion.

Ce qu'on pourrait améliorer? Plus de lignes de bus le soir et le week-end.

MAÎTRE ZOÉ

Date de naissance: 05.12.2007

Village de domicile: La Tour

Fille de Joël et Julie Maître

Profession/Activité: Je suis en 2° année

d'assistante en soins et santé communautaire.
Projet d'avenir: J'aimerais faire la maturité, soit HES assistante en soins infirmiers ou physio à Loèche.

Pour moi atteindre 18 ans ça signifie: je vais pouvoir aller voir mon équipe de foot préférée Dortmund Borussia.

Ce que j'aime à Evolène? L'esprit familial et convivial.

Ce qu'on pourrait améliorer? L'agrandissement du terrain de foot.

57



Nonagénaires

Marion Chevrier 15 JANVIER 1936

Neuf décennies, quel bel âge!
Tu es née le 15 janvier 1936 la troisième d'une fratrie de neufs enfants.
Depuis ton adolescence, ta vie professionnelle a débuté à la Pension d'Evolène où tu as rencontré ton mari.
Tu épouses Jean Chevrier et de cette union naîtront 4 enfants, Nelly, Francine, Marina et Jean-Yves.
En couple, vous reprenez le Café de La Place et pendant 20 ans vous assurez les activités du restaurant tout en continuant d'assurer le bonheur de votre famille.
Tu as continué pendant les moments de liberté à faire des activités, de la marche en montagne, la cueillette des champignons, et à t'évader avec ton mari pour des voyages lointains.
En 2016, malheureusement, le décès de ton mari fut très éprouvant.
Mais avec courage tu as continué à t'occuper de ta grande famille en partageant la raclette au mayen et la fondue sur le balcon de votre chalet.

Tu as la joie de partager des repas, des activités avec une famille agrandie de 8 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.



Nonagénaires

Fernand Sierro 4 JANVIER 1936 - 29 JANVIER 2026

Fernand est né à Mâche le 4 janvier 1936, fils de Joseph et Marguerite. La famille comptera sept enfants, une fille et six garçons. Il est décédé le 29 janvier 2026, quelques jours après son 90^e anniversaire.
Ses petits-enfants, Valentin, Elodie, Maxime, Morgane et Tim lui ont rendu un hommage qui retrace sa vie bien remplie.
« Cher Grand-Papa Fernand,
Aujourd'hui, nous sommes réunis pour te dire au revoir, mais surtout pour te dire merci. Ton histoire, c'est celle d'un homme de la terre et du travail, un pont entre deux versants de nos montagnes.
Tout a commencé à Mâche. On t'imagine, enfant, parcourant les pentes en tant que petit chevrier du village avec ton frère Cyrille. C'est là que s'est forgé ton caractère. À 16 ans, tu ne craignais déjà pas le labeur en travaillant comme homme de ménage à l'hôtel du Ritz pour les ouvriers du barrage de la Grande Dixence.
En 1960, le destin t'amène à Arolla comme électricien pour Grande Dixence. C'est là, entre les glaciers et les arolles, que tu as rencontré Grand-Maman Jacqueline. De cette rencontre sont nés une union solide de 60 ans de mariage et trois fils, Patrick, Pierre-Alain et Nicolas qui ont fait ta fierté.
C'est ainsi que « l'immigré » de Mâche est devenu un véritable Evolénard. Si tu as adopté notre village, tu n'as jamais renié tes racines Hérémentsardes. Ta famille là-bas est restée ton ancrage, et ton langage en était le plus beau témoignage. Le patois de chez toi ne t'a jamais quitté. On t'entend encore parler des « lè treufle », des « zeuneuille », ou de « la pêche i pèchon ». Et comment oublier ces moments autour d'une table où, après un bon repas, tu lançais : « Coume duré lu François, y'ess affreu bon ! ».
Tu étais un homme de mouvement, un grand sportif. De tes jeunes années à la gymnastique avec « La Gentiane » de Mâche, au ski, en passant par le football où tu emmenais tes fils, tu as toujours aimé l'effort. Plus tard, ce sont les

promenades jusqu'au Camp ou celles depuis le Mayen des Farquesses avec tes petits-enfants qui rythmaient tes journées. Celles-ci se finissaient par regarder un film de De Funès en mangeant un quart de pomme muni de ton opinel. Ces moments simples, au grand air, sont des trésors que nous garderons en nous. Ces derniers temps, les balades s'étaient raccourcies, mais nous remercions le ciel de t'avoir gardé en forme à la maison avec Grand-Maman jusqu'à la fin. C'est là, dans la chaleur de ton foyer, que tu as bouclé la boucle de ta longue et belle vie de 90 ans.
Grand-Papa, avant que tu ne rejoignes les sommets éternels auprès du seigneur, nous voulons te dire simplement :
Merci pour ta gentillesse qui ne faiblissait jamais.
Merci pour ta bonté.
Merci pour ta résilience, toi l'ouvrier qui n'a jamais compté sa peine.
Merci pour ta sagesse, celle des anciens qui savent ce qui est essentiel.
Merci pour ton amour, celui que tu as porté à Grand-Maman pendant ces 60 années.
Merci pour tout, Grand-Papa Fernand, où que tu sois, tu peux être fier des valeurs que tu as transmises à tes enfants et petits-enfants.
Veille sur Grand-maman et sur nous tous depuis le ciel comme quand tu veillais sur la maison en fumant ta Marylong depuis la fenêtre.
Repose en paix, Grand-Papa, on ne t'oubliera jamais. »





Sociétés locales, vous avez la parole!

Sociétés locales, vous avez la parole!

La Commune met à disposition des sociétés culturelles et sportives un espace d'expression dans chaque bulletin d'information, afin de montrer à la population locale la richesse de notre vie locale et de vous interpeller sur certains sujets selon les besoins et les actualités.

Chères associations, fondations et manifestations, vous avez une communication à faire? Cet espace est à vous, pensez-y pour notre prochain bulletin en décembre 2026.

RAID EVOLÉNARD FMV 30 ans de passion

20 & 21 JUIN 2026 · VAL D'HÉRENS

C'est le 15 juin 1997 que tout a commencé. Deux jeunes de la région, Jean-Yves Trovaz et Christophe Rong, lancent le premier Raid Evolénard avec une idée simple et ambitieuse: promouvoir leur vallée, faire découvrir le VTT au grand public et donner le goût du sport à la jeunesse. Trente ans plus tard, leur création est devenue l'une des courses VTT marathon les plus emblématiques de Suisse.

Dès le départ, la volonté est d'impliquer toute la région: Evolène, Les Haudères, La Sage, La Forclaz, Villa, ainsi que le vallon d'Arolla, chaque région de la commune fait partie de l'aventure.

■ Un palmarès qui inspire le respect

En trois décennies, le Raid Evolénard a accueilli deux Championnats Suisses de VTT marathon (2015 et 2016) et un Championnat d'Europe en 2021. Une reconnaissance internationale qui témoigne de la qualité du parcours et du savoir-faire des organisateurs.

Au fil des ans, des coureurs de tout premier plan comme les champions du monde Andreas Seewald et Esther Süss, les médaillés européens Urs Huber, Ariane Lüthi, Nathalia Fischer ont inscrit leur nom au palmarès du Raid Evolénard. Alors que de nombreuses courses marathon ont disparu

au fil des années, le Raid Evolénard, est toujours là et même le COVID n'avait pas eu raison de l'édition 2020, puisqu'une édition spéciale avec une vingtaine de coureurs élites avait été maintenue, prolongée ensuite tout au long de l'été sur Strava.

■ La 30^e édition: un millésime exceptionnel

Cette année, le Raid Evolénard entre dans l'histoire pour la troisième fois avec l'organisation des Championnats suisses XCM 2026, le dimanche 21 juin. Une nouvelle génération s'affrontera pour le maillot à croix blanche, avec en cheffe de file Anna Weinbeer, vice-championne du monde en titre et leader de la coupe du monde qui aura en ligne de mire le record du parcours d'Esther Süss, qui date de 2015 et des premiers championnats suisses organisés sur les pentes sauvages du Val d'Hérens.



Un spectacle à ne pas manquer d'autant plus avec la présence du champion d'Europe en titre, Andreas Seewald, triple lauréat de l'épreuve prêt à défendre son titre face aux meilleurs suisses.

■ Une fête populaire avant tout

La philosophie des fondateurs est restée intacte: le Raid Evolénard est une fête populaire, accessible à chacun. Avec trois parcours de 62km, 35 et 24km, les deux derniers étant également ouvert aux e-bike, tous les amateurs et amatrices de VTT, du populaire à l'élite y trouveront leur compte. La course est également accessible au point de vue financier puisque les tarifs d'inscriptions n'ont pas évolué en 30 ans. Il est ainsi toujours possible de s'inscrire le jour de la course sur le parcours marathon pour 60 CHF, comme en 1997, alors que les courses enfant de la Raiffeisen Kids Cup seront toujours gratuites. Et pour encourager encore un peu plus les habitantes et habitants de la région à participer à la course, Le Rucher d'Evolène remettra des prix spéciaux pour les Hérensards les plus rapides aussi bien sur le 35km que sur le 62km!

■ Merci à ceux qui font vivre le Raid

Un événement de cette envergure ne peut s'établir dans la durée que grâce à un en-

gagement extraordinaire de toute une région. Plus de 250 bénévoles, dont certains présents depuis la toute première édition, donnent de leur temps et de leur énergie chaque année. Un grand merci à eux!

La course ne serait pas non plus possible sans la fidélité de ses partenaires: les sponsors titre FMV et Le Rucher d'Evolène, ainsi qu'Evolène-Région Tourisme, Raiffeisen, Cremo, Les bons Sirops Morand et bien d'autres partenaires qui soutiennent l'événement année après année.

Inscriptions & infos:
www.raidevolenard-fmv.ch





Sociétés locales, vous avez la parole !

*Ensemble,
faisons vivre durablement
le cinéma à Evolène.*



62

CinÉvolène

LE GRAND ÉCRAN REPREND VIE AU CŒUR DE LA VALLÉE

Né en août 2025 sur l'initiative de bénévoles de la région, CinÉvolène est avant tout une aventure humaine et collective. Porté par l'envie de redonner vie au cinéma d'Evolène et d'offrir un lieu de culture et de rencontre à la population, ce projet associatif a vu ses lumières se rallumer officiellement le 7 octobre dernier.

Depuis cette réouverture, le public a répondu présent: 147 projections ont déjà été organisées, preuve qu'un cinéma de proximité a toute sa place dans notre vallée.

La programmation de CinÉvolène se veut accessible, variée et vivante. Nos séances ont lieu en général le mardi à 20h, le samedi à 20h et le dimanche à 16h30. Nous proposons aussi bien des films classiques que des nouveautés, des documentaires, des soirées spéciales en présence de réalisateurs, des événements originaux comme un tournoi de Mario Kart sur écran géant, ainsi qu'une programmation dédiée aux plus jeunes et aux familles le dimanche.

■ Merci aux bénévoles

Mais derrière l'écran, il y a surtout une formidable équipe. CinÉvolène fonctionne entièrement sur un modèle associatif. Rien ne serait possible sans l'engagement des près de 30 bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ce lieu.

Leur travail couvre tous les aspects du projet: élaboration de la programmation, contacts avec les distributeurs, création et diffusion des affiches, distribution dans toute la vallée, gestion du site et des réseaux sociaux, comptabilité, gestion des stocks, accueil du public, vente des billets, lancement technique des films... sans oublier la préparation des délicieux popcorns chauds qui accompagnent chaque séance. A toutes ces personnes, nous adressons un immense merci. Leur implication est la vé-

ritable force de CinÉvolène. D'ailleurs il y a toujours de la place pour des personnes qui seraient motivées à nous rejoindre!

■ Merci à vous

Nous souhaitons également remercier chaleureusement la population pour son soutien depuis le lancement. En 7 mois nous avons vendu 1800 entrées! Ce chiffre montre que CinÉvolène a sa place dans l'offre culturelle locale, mais aussi que cette activité nécessite un soutien continu.

CinÉvolène est un projet associatif qui a résolument besoin de ses bénévoles, du soutien communal, de ses mécènes, de ses sponsors et bien sûr de ses spectateurs. Chaque billet acheté, chaque présence en salle, chaque coup de main contribue directement à faire perdurer cette belle aventure collective.

Parce que ce cinéma appartient à toute la vallée, l'avis des habitantes et habitants nous tient particulièrement à cœur. Nous avons préparé un questionnaire afin de recueillir vos suggestions, vos envies et vos idées d'amélioration. C'est aussi l'endroit idéal pour proposer des films que vous aimeriez voir projetés sur le grand écran d'Evolène, ou encore pour rejoindre l'équipe des bénévoles. <https://cinevolene.fillout.com/spectateurs2026> (QR ci-dessous)

Nous vous invitons à participer et à découvrir toute notre actualité sur notre site:

www.cine-evolene.ch

contact@cine-evolene.ch



Sociétés locales, vous avez la parole !

L'Echo de la Dent-Blanche

Apprendre la musique dans une ambiance conviviale et motivante au sein de
L'Echo de la Dent-Blanche



Cours proposés dès août 2026

- Débutant :

Cours d'instrument, 30 minutes

Prix : CHF 400.-

- Dès la 2ème année :

Cours d'instrument, 30-45 minutes & Groupe des jeunes « Les P'tits Moujess »

Prix : CHF 490.-

- Dès l'entrée dans la fanfare :

Cours d'instrument, 60 minutes – Entrée dans la fanfare

Prix : CHF 500.-

- Tarif dégressif pour les familles.
- Les adultes sont les bienvenus.
- Instrument et partitions fournis.
- Cours délocalisés selon vos besoins.



Une aventure musicale
pour tous

Professeurs

Cours percussions : Naila Hemdane

Cours cuivres : Larissa Maître, Julie Pralong, Lionel Fumeaux, Stéphane Métrailler, Christophe Pralong et Roger Pralong

Activités durant la saison

Sorties récréatives

Camp de musique

Audition

Concerts

Comité de l'école de musique

Président Théo Favre

Secrétaire Larissa Maître

Membre Julie Pralong

Direction Les jeunes de la fanfare

Caissier Yvan Maistre

Responsables du recrutement Isabelle Pralong



Echo de la Dent-Blanche

Délai d'inscription : 1er septembre 2026

Viens essayer sans engagement

Isabelle Pralong :

079 285 82 50

isabelle.pralong81@gmail.com

63

Nous arrivons bientôt au terme de notre programme d'activités 2025-2026 qui a été riche en rencontres, découvertes et moments conviviaux.

Pour les randonneurs, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 26 juin 2026, pour visiter et randonner au barrage de la Grande Dixence.

Nous préparons déjà la prochaine saison avec la reconduction des activités phares et de nouvelles propositions. En complément des rendez-vous réguliers — atelier autour du fil, jass, scrabble, mouvement bien-être, rythmique, cafés-rencontres et randonnées — des activités ponctuelles viendront enrichir l'année

- Collaboration avec le cinéma d'Evolène et le musée à Evolène ainsi que la maison des Alpes.
- Sortie à Fribourg entre lac Noir et chapeaux de paille
- Danses traditionnelles autour du monde
- Atelier bien-être
- Balade lecture à Mase
- Théâtre et concert
- Visite de ruchers

Vous recevrez le programme détaillé dans votre boîte aux lettres début août.

Sorties culturelles, découvertes du patrimoine, ateliers gourmands, rencontres, musique, danse, atelier bien-être ou visites insolites: chaque activité est pensée pour éveiller la curiosité, favoriser les échanges et cultiver le plaisir d'être ensemble. Pour participer aux activités, devenez membre de l'association en vous acquittant de la modique cotisation de CHF 10.- par personne



Les conteuses d'Evolène

Vous aimez les histoires, les légendes, les fées et les sorcières alors ceci peut vous intéresser.

Bernadette et Danièle, les deux conteuses d'Evolène, vous proposent de vous emmener au pays des histoires

Venez les écouter aux dates suivantes :

Mercredi 22 juillet 2026 à 15 heures
Contes pour enfants dès 4 ans

*suivis d'un goûter offert par l'Office du Tourisme d'Evolène
sous le couvert de La Tour près de la Borgne
Chapeau à la sortie*

Mercredi 12 août 2026 à 20 heures
Contes pour un soir d'été

suivis du verre de l'amitié
offert par l'Office du Tourisme d'Evolène
à Pralovin

Se munir d'un vêtement chaud
Chapeau à la sortie

Jeudi 15 et jeudi 22 octobre 2026 à 17 heures
Contes d'automne au Musée à Evolène

*suivis du verre de l'amitié offert par l'Office du Tourisme d'Evolène.
Prix : adultes, fr. 10.00 – enfants de 6 à 16 ans : fr. 5.00*



Nous comptons également pour des anniversaires, des fêtes de famille ou des soirées à thèmes.

Danièle Pralong
079 324 96 40

Bernadette Schieferstein
079 339 64 65



Sociétés locales, vous avez la parole !

Sociétés locales, vous avez la parole !

66

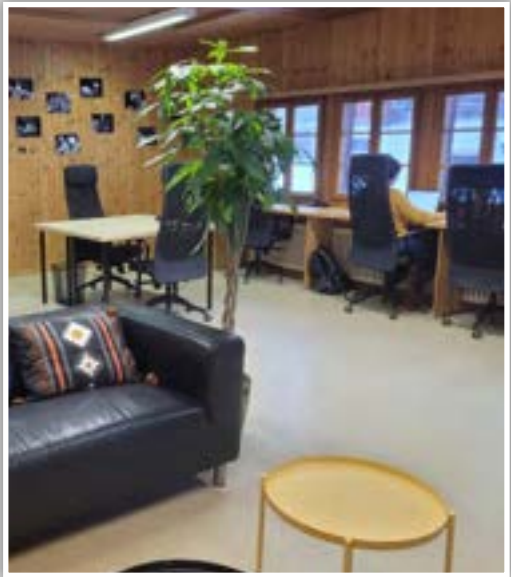
Espace Trava

Trava est un espace de travail partagé et un tiers lieu ouvert à toutes et à tous situé dans l'ancienne école du village des Haudères (au rez du bâtiment). Notre association a pour but de:

- Proposer un espace de travail partagé (8-10 places de travail) ouvert à toutes et à tous, 24h/24 et 7j/7.
- Proposer des activités culturelles, éducatives, sportives, et de loisirs.
- Créer un lieu de rencontre et d'échange entre les habitants et visiteurs du village.
- Encourager la coopération et la solidarité au sein de la communauté villageoise.
- Promouvoir l'utilisation collective et durable des espaces communs.

■ Espace de travail en semaine

Depuis le lancement de l'association début 2025, l'espace est surtout utilisé du lundi au Vendredi comme espace de travail durant la journée. Le coworking est principalement utilisé par ses membres (environ 15 jusqu'à maintenant), des voyageurs de passage



(qui séjournent au camping ou dans différents logements de la vallée) et des gens en résidences secondaires.

Les utilisateurs de l'espace recherchent principalement des places de travail confortable (chaises de bureaux, moniteurs), une connexion internet rapide (fibre à 500 mb/s) le tout dans une ambiance studieuse mais chaleureuse. L'espace est aussi équipé d'une salle d'appel (pour les conférences vidéo), d'une machine à café, thé, d'un frigo et d'une imprimante.

Donc si vous pouvez télétravailler de temps en temps et que vous recherchez un endroit adapté en dehors de la maison, ne cherchez pas plus loin, venez à Trava!

■ Activités culturelles ou de loisirs

Nous nous efforçons d'animer l'espace en organisant des événements et activités tout au long de l'année:

- Une fois par mois, nous organisons une soirée "jeux de société" ouverte à toutes et tous ou chacun peut amener ses jeux préférés.
- Nous organisons des projections de documentaires, présentations, soirées thématiques en fonction des propositions et opportunités qui se présentent à nous

Pour être informé des activités que nous organisons, c'est sur instagram que ça se passe https://www.instagram.com/espace_trava_herens/

■ Location de la salle pour de petits événements

Vous recherchez une salle pour une utilisation spécifique (réunion de comité, sessions de travail, cours privé, entraînement ou autres), vous pouvez facilement louer l'espace Trava en soirée pendant la semaine ou le week-end.

Jusqu'à maintenant, nous avons eu des cours avalanches, des réunions de comité,

des cours de yoga, des réunions professionnelles et j'en passe. Un de nos buts est de promouvoir l'utilisation collective et durable des espaces communs donc n'hésitez pas à nous contacter au besoin.

■ Musée de géologie et de glaciologie

Au 1er étage de l'ancienne école des Haudères, l'exposition permanente du centre de géologie et de glaciologie est ouverte aux visiteurs (horaires sur le site de la maison des alpes, visite autonome). Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à passer (si vous êtes en dehors des horaires d'ouverture et que nous sommes présents à l'espace de travail, vous pourrez visiter l'exposition sans problème)

■ Objectifs pour 2026

Pour cette année, nous aimerions augmenter le nombre de membres actifs du coworking tout en continuant à dynamiser l'espace avec des événements / activités. Merci encore à la commune d'Evolène pour la mise à disposition de l'espace et si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter à contact@espace-trava.ch ou à consulter notre site web espace-trava.ch



67



Sociétés locales, vous avez la parole !

L'Arc-en-Ciel vous invite à fêter ses 90 ans !

En 2026, le groupe d'art traditionnel Arc-en-Ciel d'Evolène souffle ses 90 ans bougies ! Pour marquer cet anniversaire, plusieurs projets rythment l'année. Un calendrier intemporel réunissant des photographies du groupe et du costume évolénard est disponible dans les différents commerces de la commune.

Découvrez cet été et cet automne, sur le sentier Résonance entre Les Farqués et Lac d'Arbey, une exposition photographique consacrée aux 90 ans de la société. À travers des images d'archives et des photographies plus récentes, cette exposition retrace l'histoire du groupe. Elle met en lumière des moments forts sur scène, des détails du costume évolénard ainsi que la vie de la société au fil des générations qui l'ont fait évoluer.

Cette année anniversaire est aussi l'occasion de faire revivre une partie de l'ancien répertoire de la société. Les anciens membres de l'Arc-en-Ciel se réunissent tout au long de l'année pour partager des répétitions multigénérationnelles et auront le plaisir de présenter quelques danses lors du point culminant de cette année festive.

Il s'agit du **grand Bal des 90 ans** qui aura lieu **le samedi 12 septembre 2026** à Evolène. Au

programme: bal et prestations réunissant les musiciens et danseurs et danseurs de toutes les générations de l'Arc-en-Ciel, avec la participation des minis, des enfants! Une soirée festive pour célébrer ces 90 années d'histoire, avec animations et DJ jusqu'au bout de la nuit. Celles et ceux qui le souhaitent sont bien sûr les bienvenus #encostume!

L'Arc-en-Ciel aura grand plaisir à vous y croiser et se réjouit de partager avec vous cette belle année d'anniversaire!



Sociétés locales, vous avez la parole !

Lè Zoyass

CLUB MULTISPORT LÈ ZOYÀSS - EVOLÈNE

SAISON 2026-2027

	ACTIVITÉS	HORAIRES	MONITEURS
LUNDI	- Gym Parkour (4H à 8H) - Boxe Française Assaut (de 7 à 15 ans)	16h20 à 17h20 17h45 à 18h45	Alexandre Poggio et Jessica Beytrison Aurélie Longhi
MARDI	- Pilates - Small Group Training	18h00 à 19h00 19h30 à 20h30	Laurien De Lannoye Christopher Glorian
MERCREDI	- Line Dance Country débutant - Line Dance Country avancé	19h30 à 20h30 20h30 à 21h30	Pascale Favre Pascale Favre

FORFAIT TRIMESTRE CHF 100.-
COURS À L'UNITÉ CHF 12.-

COURS D'INITIATION!

PRE-INSCRIPTION RECOMMANDÉE AUPRÈS DES MONITEURS DIRECTEMENT

20% DE RABAIS POUR LA 2ÈME PERSONNE OU DÈS PLUSIEURS COURS

DÉBUT DES COURS SEPTEMBRE 2026

LIEU DES COURS : SALLE DE GYM, CENTRE SCOLAIRE, EVOLÈNE

Aurélie Longhi 0033 6.66.36.45.75
 Pascale Favre 079 561.92.71
 Alexandre Poggio 079 508.00.91
 Laurien De Lannoye 076 231.58.26
 Christopher Glorian 0033 7.49.09.08.49



Sociétés locales, vous avez la parole !

Sociétés locales, vous avez la parole !

Festival Classique des Haudères 2026

Le Festival classique des Haudères propose une nouvelle édition placée sous le signe de la diversité des répertoires et de l'excellence artistique. Cette 24^e édition réunit de jeunes interprètes déjà remarquables sur les scènes internationales – comme l'altiste Sarah Strohm ou le pianiste Valentin Magyar – ainsi que des artistes fidèles à la manifestation, parmi lesquels le Quatuor Terpsycordes et Cédric Pescia.

Le programme invite le public à traverser les époques et les paysages sonores: la liberté du premier baroque romain porté par Emiliano Gonzalez Toro, les résonances venues du Nord scandinave avec The Curious Bards, l'intimité méditative de Chostakovitch, les grandes architectures pianistiques de Liszt ou encore les couleurs viennoises de Mahler et Korngold.

Le Festival mettra également à l'honneur le compositeur valaisan Jean-Luc Darbellay à l'occasion de ses 80 ans.

Comme chaque année, les concerts seront suivis d'un moment d'échange convivial entre artistes et public, autour de la verrée généreusement offerte par la Commune d'Évolène. N'hésitez pas à prendre connaissance sans tarder du programme détaillé sur www.festivalhauderes.ch. En particulier du concert de musique scandinave des Curious Bards, le 27 juillet, voyage musical rare, porté par l'exploration et la redécouverte d'un Nord encore méconnu. Ou encore du concert du 29 juillet qui permettra d'écouter les sept poèmes romands de Jean-Luc Darbellay, pour soprano et trio à cordes.

La vente des billets débutera le 15 juin 2026:

- sur le site www.festivalhauderes.ch ou sur le site www.booking-event.com (print@home, par carte de crédit) ;



- à l'Office du Tourisme d'Évolène, au plus tard à midi pour le concert du soir même (pas de réservation téléphonique) ;
- à l'entrée de la chapelle pour le concert du soir (paiement exclusivement en espèces). La caisse ouvre une heure avant le début du concert.

Encore un grand merci à nos partenaires d'Évolène Région Tourisme pour leur aide indéfectible et efficace, ainsi qu'à la Paroisse catholique d'Évolène et à la Commune d'Évolène pour leur précieuse collaboration et leur soutien.

Et bienvenue parmi les partenaires du Festival Classique des Haudères au Rucher d'Évolène, que nous remercions vivement pour son soutien.

Association du Festival de Musique des Haudères





Sociétés locales, vous avez la parole!

Sociétés locales, vous avez la parole!

Atelier de Tissage

Vous n'avez jamais poussé la porte de l'Atelier de Tissage d'Evolène? Il est grand temps de le faire et vous ne serez pas déçus!

Vous pénétrerez dans l'univers du fil sous plusieurs formes, couleurs, textures. Vous découvrirez la manière de le travailler, de lui donner un relief, une vie. Et vous pourrez surtout choisir un produit artisanal inédit made in Evolène!

La palette proposée est aussi vaste que variée:

Pochettes et sacs en bandoulières, trousse, sacs bananes, sacs à pommes de terre, bourses à pain, tapis. Tout pour l'art de la table: nappes, napperons, sets, têtes à têtes, chemins de table, linges.

Sans oublier les désormais incontournables bourses du costume.

Notre dernière création: des portes-bouteilles. Le «kit mains libres» indispensable à vos prochaines randonnées!



Et si...

Vous avez envie de connaître la vie de Marie Métrailler, pionnière, autodidacte, battante, femme hors du commun, procurez-vous le livre La Poudre de Sourire que vous trouverez à l'atelier ou dans les kiosques du village.

Et si...

Vous voulez soutenir ce joyau culturel et préserver son savoir-faire ancestral, devenez **Membre des Ami.e.s de l'Atelier**. Vous contribuerez à pérenniser ses activités et à continuer à tisser son histoire:

Fil d'or Fr. 200.- par année

Fil d'argent Fr. 150.- par année

Fil de bronze Fr. 100.- par année

Votre contribution est la bienvenue sur le compte:

Banque Cantonale du Valais

CH27 0076 5001 0523 9610 1

Association des Amis de la Fondation

Atelier Marie Métrailler

Rue du Four 7

1983 Evolène

Adresse mail:

amis@atelier-marie-metrailler.ch

Retrouvez une foule d'informations intéressantes sur notre site internet ou pour vos commandes en ligne:

www.fondation-ateleir-marie-metrailler.ch

ou sur notre page FB.

■ Horaires d'ouverture de l'atelier

Basse saison :

du mercredi au vendredi de 13h30 à 17h30

Du 15 juillet au 15 août :

tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h

L'été au Musée

Quand l'atmosphère devient estivale, la joyeuse fraîcheur des mayens apaise et réjouit. Les souvenirs du temps passé dans les mayens figurent parmi les plus doux, les plus lumineux et les plus vivaces de la population évolénarde. La Fondation Le Musée à Evolène consacre l'exposition ponctuelle à cette particularité de la vie d'ici. Par ailleurs des mariages civils sont célébrés à l'intérieur de la Demeure du Châtelain qui accueille aussi des veillées de contes. La Fondation vous exhorte, chacune et chacun, à participer aux événements culturels qui animent la vie locale.

■ Une exposition thématique: Les Mayens

L'environnement alpin exige que les populations indigènes composent avec la pente. L'étagement des activités paysannes au cours de l'année s'imbrique dans le temps de végétation. Au printemps, l'herbe fraîche appelle les troupeaux de plus en plus haut. L'exposition thématique de cette année aborde les mayens occupés au printemps, avant l'inalpe, en automne, après la désalpe, et autrefois encore une partie de l'hiver. Le rituel de la montée au mayen, les caractéristiques architecturales du site bâti, la fabrication de la tomme, le travail des bergers, les veillées, la vie familiale, la sociabilité composent autant de facettes présentées dans l'exposition annuelle.

Le vernissage de la nouvelle exposition aura lieu le samedi 11 juillet à 17 h 00, vous êtes toutes et tous cordialement invités à vivre ce moment festif au Musée.

■ OUVERTURE DU MUSÉE

Du samedi 4 juillet au dimanche

23 août 2026

Tous les jours: de 15h à 18h

En tout temps, ouvertures sur demande et visites commentées en patois, en français, en allemand ou en anglais.



Pour de plus amples informations, contactez Catherine Rezzonico-Métrailler, présidente de la Fondation, ou Gisèle Pannatier, secrétaire.

Renseignements aussi à l'Office du Tourisme d'Evolène, tél. 027/283 40 00

■ Une projection à ne pas manquer: Vedette

Au mayen, la vache détermine le déroulement de la journée: traite et fabrication de la tomme, entretien des prairies, garde du troupeau. Des liens se tissent entre l'animal et les humains. Le film intitulé Vedette et tourné à la Gietty fut présenté en première mondiale au Festival de Cannes en 2021. Il met notamment en exergue le rôle central de la vache dans la civilisation montagnarde. Aussi La Fondation Le Musée à Evolène organise-t-elle, en collaboration avec l'Association du Cinéma d'Evolène, deux séances de projection auxquelles vous êtes chaleureusement invités.

Vedette, de Claudine Bories et Patrice Chagnard

à la salle de cinéma à Evolène

samedi 11 juillet à 18h30

et

le 8 août à 18h30

Entrée libre



Sociétés locales, vous avez la parole !

Sociétés locales, vous avez la parole !

74

La Maison des Alpes – 2026 - Vivre avec la montagne en mouvement

Après une saison 2025 marquée par une forte fréquentation et le succès de l'exposition consacrée à Erhard Loretan, la Maison des Alpes poursuivra en 2026 son travail de médiation entre science, territoire et société avec une nouvelle exposition temporaire intitulée « Quand les montagnes glissent ». Présentée à la Maison de la Fauchère à Evolène du 5 juillet au 24 octobre 2026, cette exposition abordera les transformations en cours dans les Alpes



sous l'effet du changement climatique et leurs conséquences sur les territoires de montagne.

Développé en collaboration avec le Musée Alpin Suisse ALPS et le collectif Sito Zürich-Glarus, le projet propose une approche à la fois sensible, scientifique et ancrée dans le territoire. La Maison des Alpes, par son comité scientifique et avec le soutien de Patrick Sierro, responsable Commission Sécurité Publique et Etat-major de crise en cas de catastrophe à la Commune d'Evolène, enrichira cette exposition par un second volet spécifiquement consacré au Val d'Hérens. Véritable territoire d'observation, la vallée permet d'aborder concrètement les effets des changements environnementaux et les défis liés aux dangers naturels en montagne.

À travers photographies, documents, installations interactives et capsules audio-visuelles, les visiteurs seront invités à explorer différentes manières de vivre avec une montagne en mouvement : habiter un territoire exposé, lire les signes du terrain, faire face aux événements et imaginer



d'autres façons de continuer. L'exposition mettra également en lumière les outils de surveillance, les cartes de dangers, les dispositifs de gestion de crise ainsi que l'expérience et les savoir-faire développés localement. Le finissage de l'exposition le 17 octobre sera suivi d'une soirée avec François Perraudin et son dernier livre « La montagne dans le sang ».

Comme chaque été, la Maison des Alpes proposera également une programmation culturelle et scientifique variée. Les traditionnelles soirées de films estivaux au Cinéma d'Evolène reviendront avec une sélection de documentaires animaliers ainsi que « Derborence », de Francis Reusser. Le 2 août, une table ronde sur le thème : « les Communes de montagne face aux dangers naturels » réunira scientifiques, spécialistes du terrain et acteurs locaux. Des visites accompagnées et sorties sur le terrain seront organisées durant l'été afin de découvrir in situ les phénomènes géologiques et gla-

ciaires de la vallée. Enfin, la désormais habituelle journée portes ouvertes permettra au public de découvrir les expositions et les activités de la Fondation dans une ambiance conviviale.

A travers ces différentes activités, la Maison des Alpes souhaite poursuivre sa mission de transmission et de dialogue autour des grands enjeux qui transforment aujourd'hui les régions de montagne. Toute l'équipe se réjouit d'accueillir habitants, visiteurs et curieux pour cette nouvelle saison au cœur des Alpes. Venez nombreux découvrir cette nouvelle exposition et profiter des différentes activités proposées tout au long de l'été et de l'automne. Un grand merci aussi à nos sponsors et soutiens institutionnels et privés, tout particulièrement la Commune d'Evolène et le Rucher d'Evolène SA, ainsi qu'à l'Association des Amis de la Fondation.

www.lamaisondesalpes.ch

75

Patois, une identité à préserver, une langue à transmettre

En mars dernier, Kylian Maître a contacté par mail diverses personnes susceptibles d'être intéressées à lancer un projet autour de la numérisation, la transmission et la valorisation du patois d'Evolène. Il y présentait son Chat'Olèinna, un prototype d'outil de traduction et de recherche assistée, basé sur l'intelligence artificielle, qu'il a lui-même développé. A la suite de son mail, deux autres projets se sont annoncés.

Début mai, lors d'une rencontre préliminaire, informelle, les trois projets ont été présentés à quelques personnes, dont le conseiller communal en charge de la vie

locale. M. Cédric Fauchère a alors proposé de profiter du Bulletin d'informations de la Commune pour aviser l'ensemble de la population de ces actions en faveur du patois. D'autres actions similaires existent peut-être, encore inconnues du public. Elles sont invitées à se faire connaître. Il est grand temps d'agir, si nous voulons continuer à transmettre notre langue, ce précieux patrimoine vivant, aux générations futures. Les trois projets :

■ Chat'Olèinna

Contact : Kylian Maître kylian97@hotmail.com
Il s'agit d'un outil de traduction écrite français-patois, patois-français, et de consultation sur les mots et expressions du patois utilisant l'intelligence artificielle. Dans le



Sociétés locales, vous avez la parole !



Sociétés locales, vous avez la parole !

cadre de ce projet, le dictionnaire scanné du patois d'Évolène a dû être soumis à une reconnaissance optique de caractères, puis corrigé manuellement, car aucune copie informatique en format texte n'a été trouvée. Il a ensuite été reconstruit en version Word, puis structuré en fichier Excel exploitable. Le prototype actuel donne déjà de très bons résultats pour la recherche de mots et la traduction de phrases simples du français vers le patois. Ses limites viennent d'une part du fait que ce dictionnaire ne couvre pas tout le vocabulaire courant, d'autre part du manque de documents explicatifs disponibles sur la grammaire, la conjugaison, la syntaxe et les usages. Une piste d'amélioration consisterait à rédiger des contenus précis, structurés pour l'IA, afin d'augmenter encore la qualité des traductions. A moyen et long terme, le projet pourrait déboucher sur une application accessible à tous, inté-

grant du contenu éducatif et culturel, des variantes locales, des histoires et des enregistrements audios. Le QR code à scanner depuis votre smartphone: accès au traducteur de patois en ligne



Exemple de traduction par Chat'Olèinna d'une chanson de Joe Dassin

Chat'Olèinna - Traducteur Patois d'Evolène

Discussion

Traduis chaque phrase, redonne en 2 colonnes le tout. Colonne de gauche : français. Colonne de droite : patois.

Tous les matins il achetait son petit pain au chocolat
La boulangère lui souriait, il ne le regardait pas
Et pourtant elle était belle, les clients ne voyaient qu'elle
Il faut dire qu'elle était vraiment très croustillante
Autant que ses croissants

Français	Patois
Tous les matins il achetait son petit pain au chocolat	Tout lè matench yu atsché (forme donnée par défaut, déclinaison non attestée) lu chyo patik pan deu chrykolé
La boulangère lui souriait, il ne le regardait pas	Lù bôlèngère lu chouria (forme donnée par défaut, déclinaison non attestée), yu le anouché (forme donnée par défaut, déclinaison non attestée) pa
Et pourtant elle était belle, les clients ne voyaient qu'elle	È pèrtant l'ère bella, lé kyèrch n' vèrre (forme donnée par défaut, déclinaison non attestée) lé lyé
Il faut dire qu'elle était vraiment très croustillante	Fé dène k' l'ère fran byèin (croustillante : non attesté dans les sources)
Autant que ses croissants	Atché lé lé chyo (crouissant : non attesté dans les sources)

■ Le Coffre à Patois d'Evolène

Contacts: Janine Barmaz-Chevrier janine.barmaz@netplus.ch et Edith Chevrier edith.chevrier@proton.me

Un coffre (modèles d'intelligence artificielle) destiné à conserver la langue orale, afin de pouvoir la transmettre aux intéressés d'aujourd'hui et aux générations futures, de la manière la plus authentique qui soit, tout en l'intégrant à la vie actuelle. Pouvoir

- apprendre le patois, comme nous l'avons appris enfants, en écoutant des mots, des phrases, des textes, en n'ayant besoin d'étudier ni vocabulaire ni grammaire, pas même d'apprendre à lire
- apprendre le patois n'importe où et n'importe quand, en ayant juste un smartphone à disposition
- écouter les histoires de revenants, comme autrefois lors des veillées
- traduire du français au patois oral et écrit, et vice versa: un «Google Translate» patois – français
- transcrire en direct, en français, des pièces de théâtre jouées en patois (sous-titres)
- faire découvrir le patois ou le faire parler, au moyen de jeux. Ex.: des parcours thématiques avec des jeux pour smartphone (codes QR)
- contrôler du matériel par des mots en patois. Ex.: une lampe qui change de couleur quand on dit une couleur en patois
- composer des œuvres (poèmes, chansons, sketches, etc.) en patois
- etc.

Ceci est techniquement possible: il nous faut juste «faire apprendre» le patois d'Evolène à des modèles d'intelligence d'artificielle et pour cela nous avons besoin de données, de vraiment beaucoup de données orales. Nous pouvons encore récolter ces données orales à Evolène, mais plus pour très longtemps. C'est l'aspect essen-

tiel de ce projet. Une étape importante qui demandera la participation de nombreux locuteurs, prioritairement des personnes âgées, qui ont tant à partager.

■ Nouveau Dictionnaire du patois d'Évolène

Contact: Raphaël Maître (GPSR) raphael.maitre@unine.ch

Ce nouveau dictionnaire rendra compte du patois de manière complète et facile à consulter. Il réunira plusieurs ensembles:

- le Dictionnaire du patois d'Évolène (Olèinna) de Marie Follonier-Quinodoz;
- une couche plus ancienne provenant du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR), qui comprend plus de 20'000 fiches de vocabulaire avec mots, expressions et phrases traduites;
- une couche plus moderne réunissant les nombreux travaux de Gisèle Pannatier;
- les importantes données contemporaines récoltées dans le cadre du projet Coffre à Patois;
- diverses ressources et contributions complémentaires;
- l'enregistrement sonore de tous les mots et expressions;
- des informations grammaticales détaillées.

Le dictionnaire sera élaboré selon les méthodes professionnelles assistées par l'IA, par une équipe ayant un lien fort avec le patois d'Évolène, dans le cadre d'un partenariat avec le Glossaire des patois de la Suisse romande. Il rendra compte des variations (Évolène / Sur les Rocs, vieux mots et mots modernes, etc.) et sera birectionnel: patois-français, français-patois. Cet objet de patrimoine sera un ouvrage de référence pour tout un chacun, pour le patois moderne et ancien. Sous forme électronique, publié de manière échelonnée, il fournira la base de contenus lexicaux et grammaticaux dont Chat'Olèinna a besoin pour évoluer.



Sociétés locales, vous avez la parole!

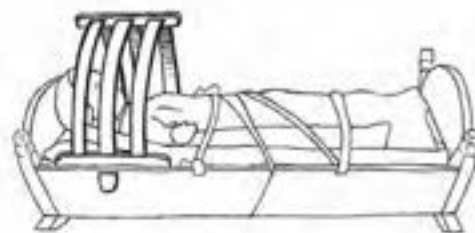
Evolène est une terre de culture et de sport, merci à vous toutes et tous de la faire vivre

78

La suite?

La réflexion sur les trois projets est en cours. Une rencontre se tiendra en septembre, ouverte à toute personne intéressée par le patois et par les moyens de le valoriser. La date et le lieu en seront communiqués ultérieurement. Participation, échanges et dis-

cussions devraient démontrer quelle place et quelle importance Evolène accorde à sa langue. Un vrai soutien au patois, ailleurs moribond, ne peut se faire sans un appui concret et tangible d'un grand nombre de personnes. C'est ce que nous souhaitons ardemment.



A

a, prép. A.

1.ā, n.m. 1. Partie supérieure: *l'ā dè l'è*, le haut du ciel; 2. Bord: *chu l'ā dè chëss*, sur le bord du rocher; *l'ā dōou téék*, le bord du toit.

2.ā, n.m. Ail: *ā dè tsinch* [chiens], ail des ours, perce-neige.

3.ā, n.m. Arc: *ā dōou liktōn*, arc-en-ciel; dicton: *kan l'ā dōou liktōn bék èm Bòorna, lu plōzi l'èth pò demàn*, lorsque l'arc-en-ciel boit dans la Borgne, la pluie est pour demain.

anjyā, adj. Agé.

abachyè (p.p.-à), v.t. Préparer, par un massage, le pis de la vache avant la traite.

abachyōou (pl.-douch), n.m. Celui qui, ne sachant pas encore traire, nettoie et prépare le pis de la vache.

abadà, v.t. Abandonner, quitter: *yu l'a pa abadà ouna chekōnda*, il ne l'a pas quitté une seconde; vp.

abāde, n.f.pl. Endroits non surveillés: *āvou'è-t-u lu Juān? Y èth pè stè-j-abāde*, où est Jean? il est dans les environs, mais je ne sais où, s.-e. je ne le surveille pas.



79



Evolène Région vous informe

Evolène Région vous informe

80

Un été 2026 placé sous le signe des traditions, du sport et de la convivialité

L'été 2026 s'annonce une nouvelle fois riche en découvertes, en émotions et en rencontres dans la région d'Evolène. Entre grands événements populaires, rendez-vous sportifs, animations traditionnelles et nouvelles activités, habitants, résidents secondaires et visiteurs pourront profiter pleinement d'une saison estivale intense au cœur du Val d'Hérens.

Dès le mois de juin, la région vibrera au rythme des grands rendez-vous de l'été avec notamment la Fête Cantonale des Guides, le Raid Evolénard qui accueille les Championnats Suisses de VTT à l'occasion de sa 30e édition, les fêtes villageoises, les marchés estivaux, la Fête de la Mi-Été ou encore le Grand Raid BCVS. L'automne ne sera pas en reste avec l'Arc-en-Ciel d'Evolène qui fête ses 90 ans d'existence, le traditionnel Marché gourmand d'Evolène et le Collontrek qui viendront prolonger cette dynamique festive jusque dans les dernières belles journées de septembre. Ces manifestations, mêlant authenticité, sport, terroir et traditions, contribuent à faire vivre nos villages tout en valorisant l'identité unique de notre région.



Agenda des Manifestations

Le Val d'Hérens à VTT: une destination bike friendly en plein essor

Le développement de l'offre VTT dans le Val d'Hérens se poursuit avec enthousiasme. Les parcours homologués et balisés sont désormais entièrement praticables pour la saison estivale et permettent de découvrir la vallée à travers des itinéraires adaptés à tous les niveaux.

Cet été, les Hérens Bike Days animeront la vallée durant quatre samedis. Chaque commune accueillera à tour de rôle une journée dédiée au vélo avec des bike tests, des animations et des tours guidés gratuits organisés en collaboration avec les magasins de sports et les partenaires de location de vélos. A Evolène, cette journée se déroulera le samedi 18 juillet.

La saison sera également marquée par plusieurs événements majeurs, notamment le Raid Evolénard qui vivra sa 30e édition le 21 juin ainsi que le mythique Grand Raid BCVS le 22 août, qui feront rayonner la région bien au-delà de nos frontières.

Afin d'accompagner cette dynamique, une nouvelle carte papier des itinéraires est désormais disponible. Les amateurs de VTT peuvent également retrouver l'ensemble des parcours sur le nouveau site bike.valdherens.ch ainsi que sur l'application Outdoor Experiences Val d'Hérens, mise à jour avec les nouveaux tracés et informations pratiques. Grâce à ces différents projets, le Val d'Hérens et la région d'Evolène confirment leur volonté de devenir une destination bike friendly attractive, accueillante et accessible à tous les passionnés de vélo.

Une escape room au coeur du patrimoine évolénard

Fraîchement inaugurée, l'escape room d'Evolène revient cet été pour proposer une

expérience immersive originale au coeur du vieux village.

Inspiré d'une histoire de trafic de fromage dans les années 1930, ce jeu plonge les participants dans une enquête captivante mêlant traditions locales, patrimoine et énigmes. Enfermé dans une authentique maison tricentenaire du village, chaque groupe devra prouver son innocence et retrouver le véritable coupable avant le retour du policier communal. Accessible aux familles, aux groupes d'amis ainsi qu'aux visiteurs de passage, cette activité indoor constitue également une excellente alternative en cas de mauvais temps. Entre patois, carnaval, vaches d'Hérens et histoire régionale, l'escape room permet de découvrir le patrimoine évolénard de manière ludique et interactive.

L'activité est disponible sur réservation auprès d'Evolène Région, au moins 24h00 à l'avance.

La Marque Val d'Hérens: construire une identité commune

Le projet de marque territoriale «Val d'Hérens» poursuit son développement avec l'ambition de renforcer l'identité et la visibilité de l'ensemble de la vallée.

Portée par les communes du Val d'Hérens, les offices du tourisme et Val d'Hérens Tourisme, cette démarche vise à fédérer les acteurs du territoire autour de valeurs communes de qualité, d'authenticité et d'ancrage régional.

La première étape du projet concerne la relance et la structuration du label Produits, destiné à valoriser les producteurs et artisans locaux. Plusieurs ateliers et rencontres ont déjà permis de définir les bases du futur label ainsi que les critères de labellisation.

A terme, cette marque territoriale pourra également s'étendre aux entreprises locales, aux événements et aux ambassadeurs du territoire afin de renforcer l'image du Val d'Hérens bien au-delà de ses frontières.

Un été à vivre ensemble

A travers ces nombreux projets et événements, Evolène Région souhaite continuer à faire vivre notre territoire tout en valorisant son authenticité, ses traditions et ses paysages exceptionnels.

Nous nous réjouissons de partager cette nouvelle saison estivale avec vous et vous souhaitons un magnifique été dans le Val d'Hérens.



81



Evolène Région vous informe

Evolène est une terre de culture et de sport,
merci à vous toutes et tous de la faire vivre

82

83

Fête Cantonale des Guides
13 et 14 juin

Raid Evolénard - Championnats Suisses de VTT
21 juin

Fête au village des Haudères
11 et 12 juillet

Tavolata des fromages à raclette et grand marché
26 juillet



TOP EVENTS
DE L'ÉTÉ 2026

Fête nationale
31 juillet et 1er août

Marché de La Sage
02 août

Marché de La Forclaz
08 août

Fête de la Mi-Été
15 août

Grand Raid BCVS
22 août

Collontrek
05 septembre

Marché gourmand d'Evolène
20 septembre

ÉVOLENÈ
RÉGION

PORTRAIT

RAYMONDE, L'AMAZONE D'ÉVOLÈNE

Chaque jour ou presque depuis quarante ans, la native du val d'Hérens honore devant l'âtre la raclette et les traditions de son village.

PAR THOMAS BARRAS - PHOTOS: CHRISTOPHE JONNET

Il y a quarante ans, Raymond, une jeune femme de 25 ans, a décidé de s'installer à Evolène. Elle a choisi ce village perché sur un flanc de montagne pour y vivre sa vie. Elle a choisi ce village perché sur un flanc de montagne pour y vivre sa vie. Elle a choisi ce village perché sur un flanc de montagne pour y vivre sa vie.

À la raclette

La raclette est un plat traditionnel du Valais. Elle est composée de fromage fondu, de pommes de terre et de saucisses. Elle est souvent servie avec du vin.



Le Nouvelliste
13 h

Un réseau cyclable commun de 600 km entre la Suisse et l'Italie verra le jour d'ici 2028. Baptisé CollonBike, il reliera le Valais et la Vallée d'Aoste. Une grande partie du projet est financée par un fonds européen.

https://www.lenouvelliste.ch/valais/valais-central/herens-district/600-kilometres-a-velo-entre-le-valais-et-la-vallee-d-aoste-le-projet-collonbike-s-les-rails-1497756?utm_term=Autofeed&utm_campaign=autofeed&utm_medium=social&utm_source=Facebook#Echobox=1778252806





Convocation

L'Assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance le

***Mercredi 24 juin 2026 à 20h00
A la Salle de cinéma d'Evolène***

L'ordre du jour est le suivant:

1. Comptes 2025

- a. Présentation
- b. Rapport de l'organe de révision
- c. Décision

2. Révision du règlement communal en cas de catastrophe

- a. Présentation
- b. Décision

3. Divers

Une verrée sera servie à l'issue de la séance

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, les comptes peuvent être consultés, au greffe communal, **dès ce jour jusqu'au 24 juin 2026**, durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 28 mai 2026

L'ADMINISTRATION COMMUNALE
D'EVOLÈNE

La Présidente
Virginie Gaspoz

Le Secrétaire
Dany Gaspoz